N°67/juin 2019

# PEAAD BULLETIN

Association des Anciens Députés au Parlement Européen www.formermembers.eu

## ÉQUILIBRER LA DÉMOCRATIE À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

Activités de l'AAD

Programme PE au Campus

Page 20

Activités de l'AAD

Coopération avec l'IUE et l'EPRS

Page 25

# DANS CE NUMERO


03 Mot du Président

04 PE au travail

## ACTUALITÉ

05 Gros plan sur le résultat des élections européennes *(Elmar Brok)*

07 L'importance des réformes institutionnelles *(Henrik Lax)*

08 L'union politique ? L'heure de vérité a sonné *(Cristiana Muscardini)*

09 La connaissance de la cybersanté en Europe *(Renate Heinisch)*

10 La démocratie en jeu ? *(Élèves du secondaire)*

## FOCUS

12 Équilibrer la démocratie à l'heure de la mondialisation *(Filip Kaczmarek)*

13 La feuille de route pour un monde meilleur, plus juste et plus durable *(Christina Gallach)*

14 Cybersécurité et défense dans un monde globalisé *(Ana Gomes)*

15 Il est temps de cesser de confondre "Europe" et UE *(Jean-Pierre Audy)*

17 L'Union européenne et la mondialisation *(Manuel Porto)*

## ACTIVITÉS DE L'AAD

20 Programme PE au Campus

25 Événement conjoint avec l'EPRS et l'IUE

27 Coopération avec l'IUE

30 Réseau des Anciens Députés

31 Reportage photo

33 Critique du livre

## DÉPÊCHES

32 Activités

32 Nouvelles publications

34 Nouveaux membres

35 Conseil d'Administration de l'AAD

36 In Memoriam

FLORENCE 2 MAI:
À l'occasion du 40ème anniversaire des élections directes du PE, l'AAD a dévoilé une sculpture de la collection "Les Pensées" de Jean-Michel Folon pour marquer le succès de la coopération entre l'AAD et l'EUI.

Couverture: © 2019 Thomas Sear

**APPEL À CONTRIBUTION:**

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.
Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.


**COMITÉ DE REDACTION**

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

**PRÉPARÉ PAR**

Elisabetta FONCK
Laura SEAR
Martin VALLEJO RODRÍGUEZ



**CONTACTS**

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89

# Mot du PRÉSIDENT

Cher membre,

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième Bulletin de 2019. Dans ce numéro, M. Elmar Brok évoquera les résultats des élections européennes du 23 au 26 mai 2019. C'est pourquoi je voudrais simplement faire les commentaires suivants : il est très gratifiant de constater que le taux de participation aux élections a augmenté de manière significative, passant de 42,61% en 2014 à 50,82% en 2019.
Il est maintenant important que les groupes parlementaires pro-européens travaillent ensemble et que le Parlement européen parvienne à nommer le président de la Commission européenne.
En ce qui concerne l'AAD, je voudrais remercier les nombreux collègues qui se sont rendus à Bruxelles en avril pour participer à l'Assemblée générale annuelle, ainsi que ceux qui ont voté par procuration. Au nom du nouveau Comité, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro tous les détails du nouveau Comité ainsi qu'une sélection de photos prises lors des différents événements.
Je voudrais rendre un hommage particulier aux membres sortants, Mme Monica Baldi et M. Edvard Kožušník, pour les années de travail engagé, d'énergie et de passion qu'ils ont consacrées au développement d l'AAD. Je saisis également cette occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue aux nouveaux membres élus du comité, M. Miguel Ángel Martínez Martínez et Mme Zofija Mazej Kukovic.
Nous sommes très heureux d'avoir l'opportunité de travailler avec eux. La fin de la 8ème législature du Parlement européen est également marquée par l'arrivée de presque 150 députés sortants qui ont choisi de rejoindre l'AAD. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue avant que l'adhésion devienne officielle le 3 juillet et nous nous attendons que beaucoup d'autres membres nous rejoignent.
Ce numéro se concentrera sur le thème de la démocratie dans un monde globalisé. Partant du principe que la coexistence de ces deux phénomènes ne se fera pas sans frictions, il est nécessaire d'examiner comment nous pouvons tous tirer profit d'un monde de plus en plus interconnecté. Nous avons demandé à nos collègues et experts en la matière de nous faire part de leurs réflexions sur ces sujets complexes. Une section de ce numéro est consacrée aux activités de l'AAD. Le PE au Campus continue d'être un excellent lieu d'échange et de divulgation. Outre les collaborations prometteuses avec le Centre européen Mendel à Brno à l'automne, je voudrais mentionner le programme d'été sur 'la démocratie parlementaire en Europe' qui aura lieu en juillet sous les auspices de la LUISS School of Government. Notre membre et ancien Président Enrique Barón Crespo sera l'orateur principal de la réunion.
Nos collaborations avec les parlements nationaux se sont poursuivies au début du mois de juin, lorsque l'AAD a envoyé une délégation à Bucarest dans le cadre de la dimension parlementaire de la Présidence roumaine du Conseil. La délégation était conduite par Brigitte Langenhagen, membre du Conseil d'Administration, assistée par Verena Holzapfel, membre du personnel de l'AAD. La délégation a visité le Parlement roumain et a rencontré les commissions des affaires européennes et des affaires étrangères.
Remerciant tous nos collègues qui y ont participé, nous attendons maintenant avec impatience notre prochaine visite d'étude en Géorgie à la fin septembre. L'Union étant déterminée à poursuivre ses partenariats avec la région du Caucase, nous réaffirmerons au cours de cette visite notre volonté de resserrer nos liens par la combinaison du dialogue politique et de rencontres culturelles.
Enfin, permettez-moi de remercier tous ceux qui ont contribué à ce numéro avec leurs idées et leurs opinions, j'espère rencontrer le plus grand nombre possible d'entre vous lors de nos prochains événements.

Cordialement,

Hans-Gert Pöttering
Président de l'AAD

# PE AU TRAVAIL

## DOSSIERS CLÉS

**Le Parlement européen a adopté de nouvelles règles pour l'initiative citoyenne européenne (ICE). (mars: P8_TA(2019)0153)**
Le mécanisme actualisé vise à permettre au plus grand nombre de citoyens possible de lancer et de soutenir de nouvelles initiatives et de renforcer la démocratie participative.

**Le Parlement veut suspendre les négociations d'adhésion avec la Turquie (mars: P8_TA(2019)0200)**
Après des années de recul politique et démocratique, le Parlement européen a recommandé la suspension des négociations d'adhésion avec la Turquie.

**Le Parlement scelle l'interdiction des plastiques jetables d'ici 2021 (mars: P8_TA(2019)0305)**
Le Parlement a approuvé une nouvelle loi interdisant les articles en plastique à usage unique tels que les assiettes, les couverts, les pailles et les bâtonnets de coton-tige.

**Crimes fiscaux : Les députés veulent une force de police financière et une cellule de renseignement financier de l'UE (mars: P8_TA(2019)0240)**
Les députés ont adopté une feuille de route détaillée pour une fiscalité plus équitable et plus efficace et pour la lutte contre la criminalité financière préparée par la commission spéciale du Parlement sur les délits financiers, la fraude et l'évasion fiscale (TAX3).

**Les députés approuvent les limites d'émissions de CO2 pour les camions (avril : P8_TA-PROV(2019)0426)**
Le tout premier règlement européen sur les émissions de CO2 des camions a été approuvé par le Parlement européen dans un effort visant à réduire l'augmentation des émissions du transport routier.

*Les autres principaux dossiers discutés lors des sessions plénières ont été :*

**Mars 2019**

- Une nouvelle base de données approuvée par les députés européens permettra aux pays de l'UE d'échanger plus rapidement les casiers judiciaires des ressortissants non européens. (12.03.19)
- Les députés adoptent le système de certification de l'UE en matière de cybersécurité pour les produits, et les services, tout en exprimant leur profonde préoccupation face à l'IT chinoise. (12.03.19)
- Les députés ont approuvé des mesures visant à atténuer le risque d'une éventuelle accumulation de prêts non productifs en raison des récessions provoquées par la crise financière de 2008. (14.03.19)
- Les députés ont voté pour mettre fin à la pratique consistant à ajuster les horloges d'une heure au printemps et à l'automne à partir de 2021. (26.03.19)
- Le Parlement européen approuve de nouvelles règles en matière de droit d'auteur sur Internet. (26.03.19)
- Les députés déplorent les graves lacunes de l'État de droit à Malte et en Slovaquie, et mettent en garde contre les menaces croissantes qui pèsent sur les journalistes dans l'UE. (28.03.19)

**Avril 2019**

- Les ressortissants britanniques pourraient entrer dans l'UE sans visa pendant de courtes périodes après la sortie du pays, à condition que les ressortissants de l'UE bénéficient des mêmes conditions. (04.04.19)
- Afin d'assurer la clarté juridique pour les opérateurs et la compétitivité de l'approvisionnement en gaz pour tous les Européens, les députés ont approuvé de nouvelles règles du marché du gaz pour intégrer les gazoducs entrants dans le droit communautaire. (04.04.19)
- Les députés ont adopté de nouvelles règles sur le congé de paternité et le congé parental non transférable pour concilier vie professionnelle et vie familiale. (04.04.19)
- Un plan de gestion des efforts de pêche et de préservation des stocks en Méditerranée occidentale pour les espèces démersales a été approuvé par les députés. (04.04.19)
- Le Parlement a adopté un pas vers la réduction des risques dans le système bancaire et la création de l'Union de la boulangerie. (16.04.19)
- Les députés ont approuvé des droits minimaux pour les travailleurs occupant des emplois à la demande, basés sur des bons ou sur des plates-formes. (16.04.19)
- Les députés ont adopté de nouvelles règles établissant des normes à l'échelle de l'UE pour protéger les dénonciateurs qui révèlent des infractions au droit communautaire dans un large éventail de domaines. (16.04.19)

*Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : http://www.europarl.europa.eu/news-room/plenary*

# ACTUALITÉ

## GROS PLAN SUR LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Les citoyens des 28 États membres de l'Union ont clairement exprimé leur volonté de participer à l'élaboration de la feuille de route de l'Europe et marqué leur attachement à nos valeurs communes, notamment la liberté et la dignité humaine, la démocratie et l'état de droit.
Avant même le scrutin, les sociétés européennes se sont montrées unies dans leur diversité. Dans les appels à voter pour les partis pro-européens, un grand nombre d'organisations professionnelles, d'Églises, d'associations et de syndicats se sont engagés, partout dans l'Union, en faveur d'une Europe forte et unie.
Plus de 50 % des quelque 400 millions de citoyens européens inscrits sur les listes électorales ont participé aux élections européennes de 2019. Il s'agit du taux de participation le plus élevé depuis vingt ans - une participation qui est repartie à la hausse pour la première fois depuis les premières élections directes au Parlement européen en 1979, avec même une progression supérieure à dix points dans sept pays de l'Union. En Allemagne, la politique au niveau européen revêt pour la première fois une plus grande importance que la politique fédérale.
Résultat: le Parlement européen se retrouve encore plus qu'auparavant sous le feu des projecteurs, et renforce encore sa légitimité grâce à la forte participation. Pour bien se rendre compte de tout le chemin parcouru vers une démocratisation pleine et entière de l'UE, il suffit de se remémorer les débuts du Parlement (neuf pays et quasiment aucune influence sur la prise de décision) et de les mettre en regard de la situation actuelle: nous disposons aujourd'hui de députés issus de vingt-huit pays et d'un Parlement à part entière, qui jouit de plus de prérogatives que bon nombre de parlements nationaux. À titre d'exemple, citons son plein pouvoir législatif et budgétaire, ses pouvoirs de ratification des accords avec des pays tiers et, tout particulièrement, son rôle dans l'élection du président de la Commission, pour laquelle le Conseil ne dispose que d'un droit de proposition.

**"Plus de 50 % des quelque 400 millions de citoyens européens ont participé aux élections européennes de 2019."**

Retenons les enseignements suivants: les populistes de droite, soutenus par des acteurs hostiles à l'UE tels que Vladimir Poutine ou Steve Bannon, dont le véritable but est de détruire les démocraties libérales, n'ont pas atteint leurs objectifs. Mieux encore, dans un Parlement européen post-Brexit, ils auront encore moins de marge de manœuvre: les partis antieuropéens et populistes de droite, qui se répartissent entre les groupes CRE, ENL et ELDD, devraient perdre vingt-huit sièges au total.
Par conséquent, ils ne seront pas en mesure de peser de façon décisive sur les orientations du Parlement.
Mais même les Verts et les libéraux, présentés comme les vainqueurs de cette élection, méritent un examen quelque peu différencié: dans onze pays, les Verts n'ont pas obtenu de mandats du tout, et en dépit de leurs grands succès électoraux en Allemagne, au Royaume-Uni, en France et aux Pays-Bas, eux aussi perdront six sièges après le Brexit, tandis que le groupe ALDE en perdra douze. Après le Brexit, le PPE sera le seul parti à avoir des élus de chaque pays de l'Union. C'est aussi le groupe qui obtiendra le plus de sièges supplémentaires après le Brexit, avec cinq députés en plus.
C'est pourquoi il importe de ne pas faire passer les considérations politiciennes à court terme avant la volonté des électeurs – qui, dans le traité de Lisbonne, se manifeste sous la forme de l'élection du président de la Commission par le Parlement. Car ce qui unit les forces démocratiques au Parlement, c'est plutôt l'idée que l'État-nation ne peut plus répondre aux défis de la mondialisation et de la numérisation, du changement climatique et des migrations, ou encore aux enjeux de sécurité intérieure et extérieure.
C'est précisément à la lumière de ce constat que, dans le cadre de la recherche d'une entente sur le poste clé de président de la Commission européenne, les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates, les libéraux et les Verts doivent, avec la majorité des deux tiers dont ils disposent, s'opposer à la mise sous tutelle du Parlement européen.
En aucun cas, le choix du président de la Commission ne doit, comme c'était le cas précédemment, être le fruit de tractations au Conseil entre les chefs d'État et de gouvernement: ce serait une régression, un retour dans les arrière-boutiques du pouvoir.

**Elmar Brok MdPE**
PPE, Allemagne (1980-2019)
elmar.brok@europarl.europa.eu

# ELECTIONS EUROPEENNES

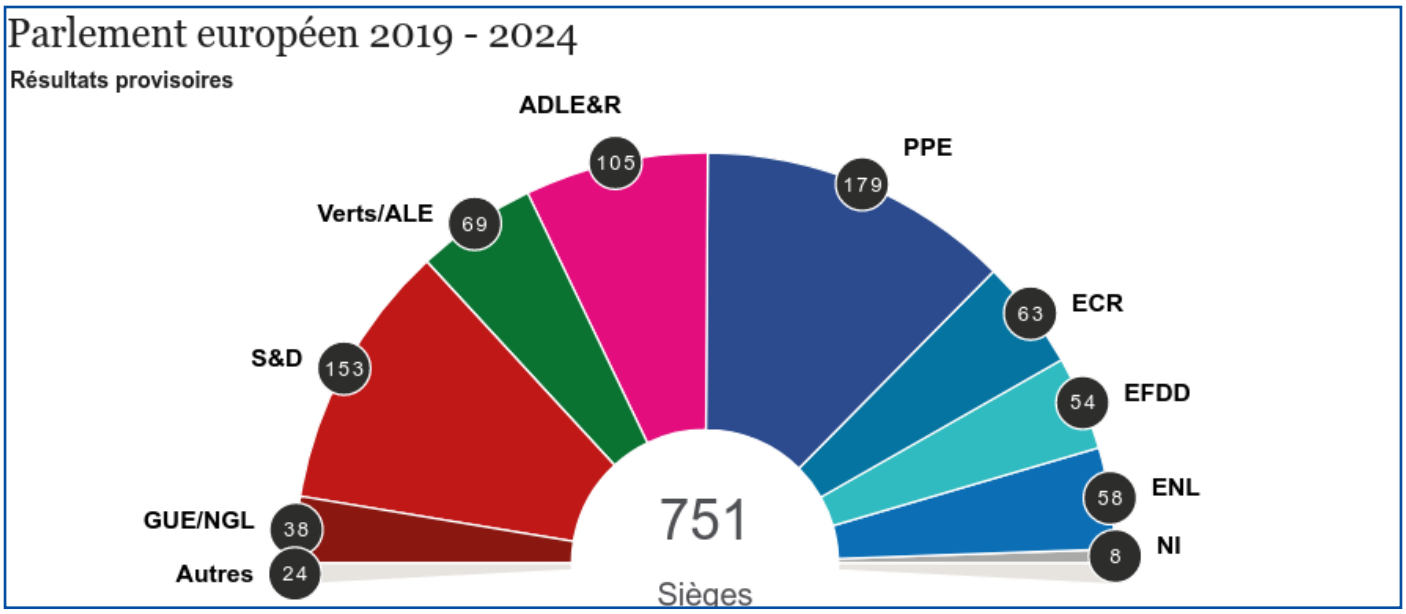


- Groupe du Parti populaire européen (PPE) 179 -37
- l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates (S&D) 153 -34
- Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) 105 +36
- Groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE) 69 +17
- Groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR) 63 -14
- Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD) 54 +3
- Groupe Europe des Nations et des Libertés (ENF) 58 +22
- Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/GL) 38 -14
- Parties nouvelles et non affiliées/ Autres 33 -13

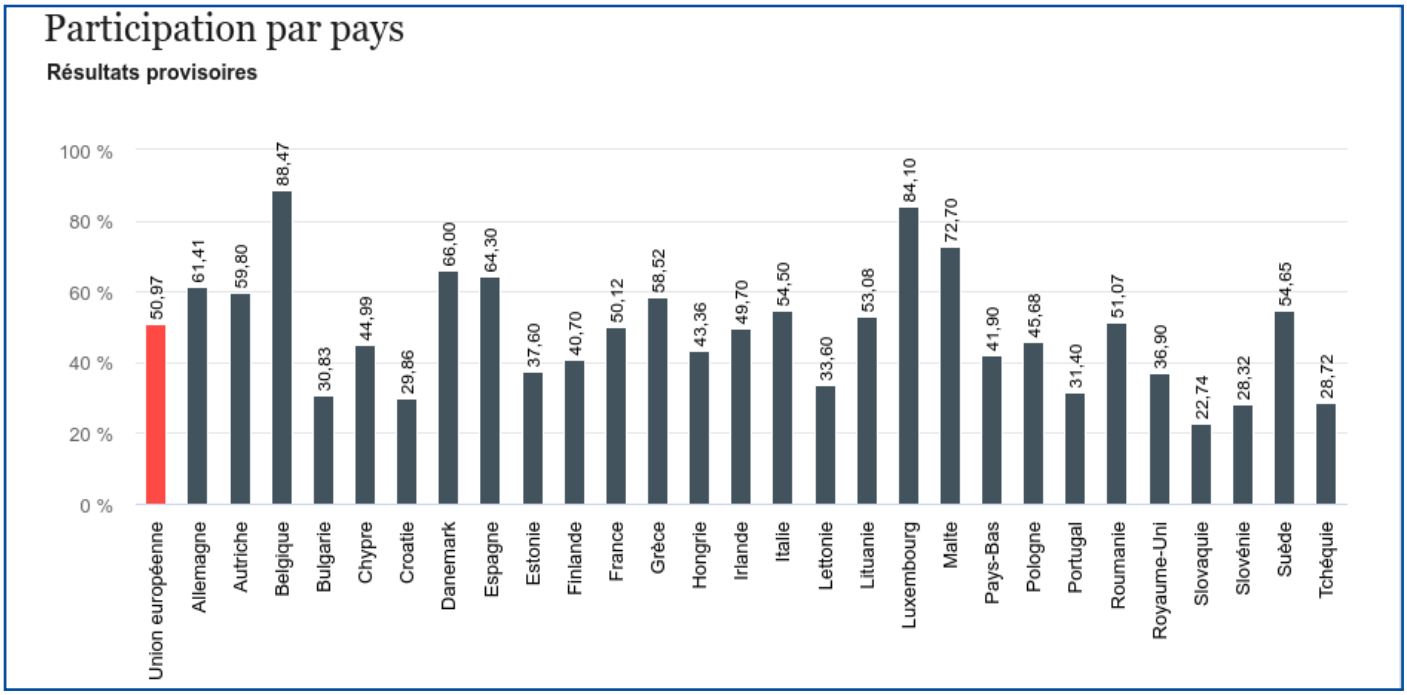

# L'IMPORTANCE DES RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Je voudrais partager avec mes anciens collègues quelques vues sur l'Union européen de l'horizon finlandais. Une claire majorité, deux tiers des finlandais, sont favorables à l'adhésion de leur pays à l'Union et ils reconnaissent que « ce qui est bon pour l'Union est bon pour la Finlande. Même 80 pour cent soutiennent l'euro!

Le Président de notre République annonce fréquemment qu'il nous faut une Union européenne vigoureuse, et de plus en plus souvent le premier ministre et leaders des partis lui font écho. Cependant il nous manque une sérieuse discussion publique sur l'avenir de l'Union. Une discussion qu'il faut entamer tout de suite. En Finlande nous avons eu les élections nationales un mois avant les élections européennes. Même que nous avons raté l'unique chance d'associer les deux campagnes électorales pour avancer ce débat, notre nouveau gouvernement, qui assumera la présidence de l'Union le 1 juillet, est arrivé dans son programme à manifester une sincère intention de renforcer l'Union.

Le soutien publique pour l'Union en Finlande s'explique par le progrès économique suscité par le marché commun. En plus les finlandais éprouvent que l'Union leur assure la sécurité par rapport à la Russie. Néanmoins l'Union est difficile à comprendre pour mes concitoyens. Je vous donne deux éléments institutionnels qui empêchent le fonctionnement normal de la démocratie et portent préjudice à la légitimité de l'Union.

Les décisions du Parlement européen sont prises par des majorités occasionnelles - ad hoc. Il est donc difficile d'identifier un responsable pour ladite décision. En plus les procédés autour des délibérations du Conseil des Ministres sont compliqués et opaques, parfois trop longs. L'ensemble de ces éléments empêchent effectivement les citoyens d'invoquer une responsabilité politique. L'existence parallèle de deux systèmes légaux, soit communautaires, soit nationaux, crée des tensions et une ambivalence qui parfois contrarie l'application du principe de subsidiarité étendant la zone grise entre les compétences communautaires et nationales.

**"Pour réaliser une union démocratique et proche aux citoyens, il lui faut un exécutif responsable politiquement"**

À titre d'exemple je peux citer que selon la constitution finlandaise les autorités nationales ont le devoir de protéger les citoyens. Toutefois ces autorités, du fait de la législation européenne, peuvent difficilement autoriser la chasse aux loups qui font des ravages dans les villages. Les citoyens sont effrayés et commencent à se méfier de l'Union. Les populations des loups ont ainsi augmenté après l'adhésion à l'Union.

Pour réaliser une union démocratique et proche aux citoyens, il lui faut un exécutif responsable politiquement. Qu'est-ce qu'on peut faire pour renforcer la légitimité de l'Union, quand les États-Membres s'opposent fortement à instituer un tel exécutif? Pour ouvrir la voie aux réformes institutionnelles, nous devons d'abord définir les objectifs qui unissent les Pays de l'Union dans quelque domaine de grande importance pour les citoyens. En plus il faut montrer que l'Union possède les outils pour réussir a réaliser ces objectifs. L'avenir de l'Union sera déterminé par sa capacité de produire résultats surtout dans deux domaines: la sécurité (interne et externe) et l'économie (l'État-providence). Au-delà des défaillances institutionnelles je veux m'exprimer sur les sentiments d'infériorité ou de discrimination éprouvés par les hongrois, les polonais et quelques autres européens. Leurs sentiments d'être européens de deuxième classe risquent sérieusement d'endommager la construction de l'Union.

Ni en Hongrie, ni en Pologne ces sentiments peuvent être attribués à une économie déficiente ou à des injustices de traitement à l'égard de ces États-Membres, ni non plus à un manque d'affection pour l'Europe. Nous devons analyser au fond pourquoi certains européens se sentent citoyens de classe inférieure et aussi examiner nos propres attitudes et habitudes afin de réussir à rapprocher par le dialogue tous les peuples européens. Il s'agit de sauver l'unité et la solidarité dans l'Union! Un objectif exigeant et enthousiasmant pour nous tous. Nos ambitions de refondre l'Union, pour un temps indéfini, seront un exercice d'équilibre, soit pour gagner la considération des citoyens, soit pour étendre l'espace favorable aux réformes institutionnelles.

**Henrik Lax**
ALDE, Finlande (2004-2009)
henrik@henriklax.nu

# L'UNION POLITIQUE? L'HEURE DE VÉRITÉ A SONNÉ

La nouvelle législature européenne ne devra pas seulement marquer la consolidation de l'Europe d'un point de vue social, culturel, économique et monétaire, mais elle devra aussi établir sans délai une union politique, dont l'absence a été la source de trop nombreuses années de stagnation.
Le nouveau traité d'Aix-la-Chapelle, conclu entre la chancelière Merkel et le président Macron, renforce et met à jour le traité de l'Élysée de janvier 1963 entre le chancelier Adenauer et le président De Gaulle. S'il venait à être immédiatement accepté par des pays comme l'Italie et l'Espagne, il pourrait véritablement constituer un pas important vers l'intégration politique de l'Europe, tant en matière de politique de défense que de politique fiscale, vers la défense commune, la politique étrangère, la sécurité intérieure et le renforcement de la citoyenneté européenne.
Le nouveau traité, le climat, l'environnement et l'économie, lance un appel pressant aux autres pays pour qu'ils décident enfin de leur intention d'adhérer à l'union politique, cette union dont tout le monde parle mais que personne n'a encore essayé de réaliser. La lutte contre le terrorisme, le chômage, la criminalité et l'exclusion sociale, ainsi que la bonne gestion de l'immigration et des ressources naturelles doivent reposer sur une politique commune qui ne peut être réalisée qu'à condition que l'Europe se positionne avec la même dignité et les mêmes possibilités vis-à-vis des grandes puissances mondiales.
Cette démarche doit commencer par une Europe concentrique, capable d'accueillir les pays de l'Union qui ne se considèrent pas encore prêts. Comme le dit un vieil adage, «Le commencement est beaucoup plus que la moitié de l'objectif». Si personne ne fait le premier pas, le projet restera lettre morte. Il nous incombe de faire tout ce qui est en notre pouvoir en tant qu'institutions et citoyens pour que les États comprennent l'urgence et la nécessité de s'unir et d'améliorer le projet lancé par l'accord entre Mme Merkel et M. Macron, notamment les pays fondateurs, comme l'Italie. Il ne s'agit pas de céder et d'abandonner les prérogatives souveraines nationales, mais d'en partager une partie afin de parvenir à ce bien commun dont tout le monde parle mais qui est rarement mentionné dans les programmes électoraux.
Nous sommes favorables à une Europe dans laquelle certains pays entament avec courage le processus d'unification politique.
Lors de la création de la CECA, la Communauté européenne, une décision a été prise: suivre la voie de la paix mettant en commun les deux principales ressources à l'origine des précédentes guerres. La longue période de paix actuelle est entièrement due à cette union: une période que nous voulons préserver tant pour nos citoyens que pour tous ceux qui voient encore l'Europe comme un continent de liberté et de respect . C'est pourquoi nous réaffirmons, la nécessité d'une charte universelle des devoirs, que l'Europe devrait proposer au monde et qui, parallèlement à la charte universelle des droits de l'homme, préciserait quelles tâches incombent aux institutions et aux citoyens. Le moment est peut-être venu pour une nouvelle Convention européenne.
Quoi qu'il en soit, l'heure de vérité a sonné.

*Signature du nouveau traité d'Aix-la-Chapelle entre la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emannuel Macron © Union européenne 2019*

**Cristiana Muscardini**
PPE, Italie (1989 - 2014)
c.muscardini@tin.it

# LA CONNAISSANCE DE LA CYBERSANTÉ EN EUROPE

© Shutterstock 2019

L'information numérique joue un rôle croissant dans la société. La maîtrise des outils numériques de santé par les citoyens est un facteur essentiel de la réussite du déploiement de la santé en ligne. Toutefois, il arrive souvent que les citoyens ne disposent pas des compétences nécessaires pour comprendre et évaluer les informations en ligne en matière de santé. Les citoyens maîtrisant les outils numériques dans le domaine de la santé sont en mesure de jouer un rôle plus actif dans la gestion de leur santé et seront mieux informés en la matière.

Les outils numériques dans le domaine de la santé peut également contribuer à une prévention et inciter les citoyens à adopter un mode de vie sain, améliorer l'utilisation des produits pharmaceutiques et renforcer la participation et l'autonomisation des patients. La question de la promotion de la culture et des compétences en la matière devient d'autant plus importante compte tenu de l'enjeu sociétal que constitue le changement démographique.

Afin de maintenir la viabilité des systèmes de santé et de soins, notre société, dont le vieillissement démographique est rapide, nécessite des professionnels de la santé et des soins plus compétents, ainsi qu'une meilleure maîtrise des outils numériques par la population en général. Nous devons éviter l'exclusion, qui pourrait apparaître avec l'utilisation de dispositifs numériques et, par conséquent, les inégalités dans l'accès aux services, aux soins et aux traitements.l'innovation est essentielle en ce qui concerne les services, et de soins et l'autonomie de vie. Des approches novatrices de la durabilité des systèmes de santé et de soins, par exemple, sont en mesure de préserver et d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de leur permettre de rester des membres indépendants et actifs de la société tout en créant des possibilités économiques ainsi que des emplois et de la croissance, tandis que l'automatisation et la production industrielle liée aux TIC mettent en péril les emplois traditionnels.

L'on prévoit que d'ici 2020, il manquera dans l'Union près de deux millions de professionnels de la santé et vingt millions d'auxiliaires de vie à domicile. Il est nécessaire de réaliser des gains d'efficacité afin de préserver les systèmes sociaux européens. Pour arriver à cette fin, il est possible d'améliorer les compétences numériques des travailleurs sanitaires et sociaux et de soutenir la mise en place de prestations de santé et de soins s'appuyant sur le numérique.

À titre d'exemple, notamment, les solutions qui s'appuient sur le numérique pour l'intégration des prestations sociales et de soins de santé, la prévention, la prévention et le traitement de maladies chroniques et l'autogestion des soins. La maîtrise des outils numériques dans le domaine de la santé est un aspect important de l'apprentissage tout au long de la vie et elle peut être améliorée grâce aux principes de la communication intergénérationnelle.

**Renate Heinisch**
PPE, Allemagne (1994-1999)
info@renate-heinisch.de

# LA DÉMOCRATIE EN JEU ?

> La jeunesse européenne pense-t-elle à la démocratie ? Et que pensent-ils des élections au Parlement européen ? J'ai demandé à deux lycéens allemands de 9e année du lycée Amandus-Abendroth-Gymnasium Cuxhaven de partager leur point de vue sur la démocratie européenne.
>
> **Brigitte Langenhagen**
> PPE Allemagne (1990-2004)

## Démocratie et changement démographique

Il y a quelques semaines, j'étais avec ma classe à un atelier sur la démocratie. Cet événement m'a fait réfléchir à ce que la démocratie signifie réellement pour moi. Bien que je n'aie pas encore le droit de vote en vertu de la loi allemande, la démocratie fait également partie de ma vie quotidienne. Même si ce n'est que l'élection du porte-parole de classe ou le choix du dîner, la démocratie est un instrument simple et efficace pour prendre des décisions.
Il y a un an, mon école a organisé une élection junior dans laquelle tous les élèves de la huitième année (13-14 ans) ont été autorisés à voter. Le taux de participation élevé suggère que les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent à la politique. En outre, les résultats ont été très différents de ceux des élections au Bundestag. Selon une étude, la majorité des électeurs allemands ont maintenant plus de 60 ans. Par conséquent, ce sont eux qui décident fondamentalement de notre politique climatique et sociale. Nous, les jeunes, nous devons en supporter les conséquences. Cela ne fait pas grand-chose pour répondre aux besoins des jeunes. Est-ce démocratique ?
Les élections elles-mêmes dans notre pays le sont certainement. Mais pourquoi tous les groupes d'âge ne participent-ils pas à la codétermination démocratique par le biais d'une élection ? Nous devrions repenser les élections. La démocratie, c'est aussi la participation active, c'est-à-dire aller aux urnes. En Angleterre, on dit que les jeunes en particulier ne l'ont pas fait lors du référendum Brexit, avec ses conséquences négatives encore incalculables.
L'évolution démographique est visible dans toute l'Europe. Le changement devrait commencer tôt. Alors pourquoi ne pas voter à l'âge de 16 ans ? Comme en Autriche depuis 2007. Un jeune qui s'intéresse à la politique est au moins aussi compétent qu'un adulte non intéressé !

**Jakob Schoepe**
15 Ans

## Arrêtez de regarder - commencez à agir !

Réchauffement climatique, changement climatique : Juste deux mots qui tombent parfois aux infos. Ce problème n'est pas considéré comme une menace majeure.
Greta Thunberg a changé cette façon de penser erronée de beaucoup de gens par des discours et des actions qui suscitent la réflexion. Les grèves scolaires, qui ont lieu entre-temps tous les vendredis dans de nombreuses régions du monde, sont censées ouvrir les yeux des gens et surtout des politiciens. Jusqu'à présent, trop de choses sont minimisées et les décisions nécessaires sont retardées.
Nombreux sont ceux qui croient qu'on ne peut pas réussir en tant que minorité. Mais certaines majorités étaient minoritaires. Après tout, Greta était aussi seule au début. Elle n'avait pratiquement aucun compagnon de combat. Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes sortent dans la rue pour lutter contre les changements climatiques.
"Nous ne sommes pas assez de gens" n'est plus une excuse convaincante. Non seulement il est clair depuis aujourd'hui que le réchauffement de la planète est une menace croissante pour nous. Trop peu d'entre eux ont fait quoi que ce soit à ce sujet depuis assez longtemps. Trop de gens ont écouté. Personne ne s'en est senti responsable ?
Tout dépend maintenant de nous, les élèves et les jeunes qui se soucient de l'avenir ? Le temps est venu de changer et de ne pas le laisser changer. Il ne suffit plus de regarder. Il ne suffit plus d'attendre, de voir et de ne rien faire. Nous en sommes arrivés à un point où tout le monde devrait être conscient qu'il s'agit d'une crise.
Nous sommes nés dans ce désastre pour l'éviter.

**Lara Elise Zarraquinos Weil**
15 Ans

# FOCUS

© 2019 Thomas Sear

# ÉQUILIBRER LA DÉMOCRATIE À L'HEURE DE LA

L'objectif de la politique est la réalisation du bien commun. La politique mondiale doit répondre aux défis d'envergure mondiale. Or, l'une des principales menaces pour l'avenir de l'humanité est, selon moi, la pauvreté.

La démocratie est très importante, mais elle ne peut mettre fin à la pauvreté. Des études montrent que, dans le cas des pays les moins avancés, la démocratie a peu d'impact sur la croissance économique.

Dans les économies faibles, la «nature des élites au pouvoir» est plus importante que les solutions institutionnelles (démocratiques ou non). Leur résistance aux tentations de l'égoïsme et de la recherche des intérêts personnels a un impact direct sur le développement d'un pays. Cela est d'autant plus vrai que dans de nombreux cas, les gouvernements des pays en développement restent au pouvoir pendant des décennies.

L'impact de la démocratie sur le développement et son importance pour les différentes communautés s'accroissent avec le niveau des revenus.

Des études confirment que les pays dont les élites sont tournées vers le développement se développent plus rapidement. Dans les régimes autoritaires, le renouvellement du pouvoir constitue un problème.

Les dirigeants «se consument» avec le temps, inévitablement et indépendamment de la manière dont ils ont accédé au pouvoir.

Sans un renouvellement régulier du pouvoir, il est impossible d'éviter l'autosatisfaction des dirigeants. Or, cette autosatisfaction devient un obstacle au développement. Les bons dirigeants savent bien quand quitter le
pouvoir, que ce soit en démissionnant ou en prenant leur retraite, mais compter sur la bonne volonté d'une personne ne peut être une solution systémique. Le système politique devrait imposer un renouvellement cyclique des dirigeants.

**"Le chemin vers la prospérité et le développement passe précisément par la démocratie."**

La démocratie fonctionne mieux à cet égard, car dans une véritable démocratie, la classe dirigeante est renouvelée au moyen d'élections, qui garantissent que la durabilité des gouvernements est indépendante de la volonté du dirigeant. Dans les régimes autoritaires, la passation de pouvoirs est un processus complexe, conduisant souvent à une crise politique. Sous un angle prodéveloppement, ce qui importe, c'est que l'alternance systématique du pouvoir apporte beaucoup d'avantages. Les personnes accédant au pouvoir sont prudentes, car il est tout à fait possible qu'elles en soient privées si elles ne l'exercent pas correctement. Ainsi, les citoyens se sentent valorisés dans une démocratie. La passation régulière du pouvoir donne aux citoyens l'espoir que les nouveaux dirigeants mettront en place de nouvelles règles, de nouveaux programmes et de nouvelles approches. Et c'est de cela qu'il s'agit.

Pratiquement personne ne conteste que la mondialisation influe sur de nombreux processus sociaux, politiques et économiques.

Par conséquent, la capacité de la communauté internationale à résoudre les problèmes qui se posent inévitablement est essentielle pour l'avenir de la planète. Si l'on considère l'extrême pauvreté comme l'un des défis à relever, l'Afrique subsaharienne est l'endroit le plus important au regard du nombre de personnes touchées par ce problème. Et elle le restera dans un avenir prévisible.

Les études sur les indicateurs relatifs au suivi de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être atteints en 2030, montrent clairement que l'Afrique subsaharienne sera la région la plus pauvre du monde d'ici là.

Dans le même temps, c'est une région où la natalité et les projections de croissance démographique sont les plus importantes. D'après les estimations, la population africaine atteindra 2,5 milliards d'habitants en 2050, et 4,4 milliards en 2100!

Le philosophe de Sierra Leone George M. Carew critique les réglementations économiques et politiques mondiales, car, selon lui, l'ordre mondial actuel, qualifié de mondialisation économique, affaiblit les processus de démocratisation en Afrique. D'après lui, le chemin vers la prospérité et le développement passe précisément par la démocratie. C'est pourquoi il réclame la démocratisation de l'ordre mondial et la modification des règles, qu'il juge injustes. Il est très difficile de changer l'ordre mondial. Or, G.M. Carew n'a pas proposé de solutions concrètes à cet égard. Indépendamment de l'absence d'un autre modèle

# MONDIALISATION

d'ordre mondial acceptable, la communauté internationale peut faire quelque chose pour l'Afrique, à savoir soutenir les stratégies de développement locales et les processus de démocratisation sous toutes leurs formes. La démocratie requiert un soutien spécifique de la part des partenaires du développement pour lesquels elle représente une valeur intrinsèque et le mode de gouvernance privilégié. Ce n'est pas le cas de tous les acteurs du développement.

Il ne fait aucun doute que la mondialisation augmente la migration. Les facteurs de répulsion sont fortement présents en Afrique. Il s'agit aussi bien de facteurs économiques, comme le sous-développement, l'extrême pauvreté, le manque de soins de santé adéquats, les lacunes en matière d'accès à l'éducation, le chômage structurel et les bas salaires, que de facteurs politiques, comme l'instabilité et les conflits armés, le faible niveau de sécurité, la faible qualité de gouvernance, les restrictions aux droits et aux libertés. Le philosophe, théoricien politique et historien camerounais Achille Mbembe estime que: «L'Occident doit ouvrir ses portes à ceux qui fuient le Proche-Orient et l'Afrique. S'ils frappent à ses portes, ce n'est pas pour violer ou propager des maladies, mais pour survivre. C'est la conséquence du colonialisme et du capitalisme mondial rapace». Il est incontestable que l'Occident partage une responsabilité morale à l'égard du destin des habitants les plus pauvres du monde.

**"Il ne fait aucun doute que la mondialisation augmente la migration"**

Toutefois, «ouvrir les portes» n'est pas la seule chose que les riches peuvent faire pour les pauvres. L'Union européenne et ses institutions, dont le Parlement européen, peuvent se prévaloir d'un bilan positif en ce qui concerne l'augmentation de l'efficacité des politiques de développement. La promotion de la démocratie et le soutien des droits de l'homme et du citoyen dans le monde entier ne sont que quelques-uns des défis permanents que doit relever l'Union européenne. L'Union peut également déployer davantage d'efforts afin de mettre en œuvre la cohérence des politiques au service du développement (CPD), appliquer de manière plus cohérente le principe de la conditionnalité politique et renforcer son autorité normative en cessant d'appliquer deux poids, deux mesures à l'égard des pays moins avancés. Les États membres quant à eux devraient tenir leurs engagements en ce qui concerne le montant de l'aide publique au développement (APD). Un avenir meilleur est possible.

**Filip Kaczmarek**
PPE, Pologne (2004-2014)
Filip.Kaczmarek@ue.poznan.pl

WORLD MOVEMENT for DEMOCRACY

Suite à une recommandation de l'Assemblée démocratique mondiale de mai 2018. Forum 2000 qui a lancé l'Appel parlementaire pour un renouveau démocratique mondial. Cet appel mondial décrit les actions des parlementaires peuvent prendre pour soutenir la protection des normes démocratiques et des droits de l'homme dans leurs propres législatures et dans le monde entier. Il s'agit notamment de lutter contre les campagnes de désinformation et la militarisation des médias sociaux, en favorisant l'inclusion politique des minorités et des groupes marginalisés, en encourageant une gouvernance responsable de la population par le biais d'élections équitables et en insistant sur la sécurité des parlementaires et des militants civiques qui pourraient être ciblés pour leurs efforts en faveur des droits de l'homme.

Filip Kaczmarek, qui a participé à la conférence en 2018, a adhéré à l'Appel au nom de l'AAD.

Pour signer l'Appel parlementaire pour la démocratique mondial, veuillez visiter le site web de l'AAD

# LA FEUILLE DE ROUTE POUR UN MONDE MEILLEUR,

Nous n'avons plus aucune excuse. Nous avons le projet, le plan et les lignes directrices nécessaires pour œuvrer à un monde meilleur, plus juste et plus durable. En septembre 2015, les 193 pays des Nations unies ont tous adopté le Programme 2030, qui a clairement vocation à transformer la planète et à nous faire progresser sur la voie du développement durable, afin de laisser un monde meilleur aux générations futures. Ce programme compte au total 92 paragraphes, déclinant 17 objectifs de développement durable (ODD), 169 buts à atteindre et une série d'indicateurs permettant de suivre leur mise en œuvre progressive. Tous les États membres de l'UE ont contribué de manière décisive à l'adoption de ce programme universel, mais, près de quatre ans plus tard, il est indispensable d'accélérer sa concrétisation. Alors que l'Union est la région la plus développée du monde, aucun pays européen ne satisfait aux exigences fixées par le programme. Nous avons en outre la responsabilité de soutenir les pays qui se trouvent à un stade moins avancé que le nôtre.
Les 17 ODD sont étroitement liés et doivent s'entendre comme un tout indivisible: les avancées dans un domaine ont une incidence positive sur les autres domaines, et l'inverse est également vrai. Nous ne pouvons dès lors nous contenter de viser quelques ODD spécifiques, car nous ne parviendrons à imposer un développement intégralement durable que si nous menons à bien chacun de ces objectifs. Premier programme à vocation universelle, les ODD constituent désormais la langue internationale du développement durable grâce à leurs concepts mesurables, contrôlables et applicables dans n'importe quel pays et n'importe quel contexte, qui renforcent l'idée que nous partageons une même humanité et une même responsabilité.

**"Les 17 ODD sont étroitement liés et doivent s'entendre comme un tout indivisible"**

Ces concepts s'articulent autour de 5 «P»: Personnes, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats. Grâce à ce programme, nous bâtirons un monde dans lequel la pauvreté, la faim et les guerres n'existent pas; où les hommes et les femmes disposent tous des mêmes possibilités; où le progrès est porteur d'intégration et coïncide avec les besoins de notre planète et de sa biodiversité. Il s'agit d'une volonté commune, d'une tâche qui incombe à tous les acteurs de notre société: société civile, entreprises et gouvernements. C'est pourquoi nous qualifions souvent ce programme de nouveau contrat social mondial, un contrat qui garantit davantage de justice à l'échelle mondiale et dont la nécessité se fait également sentir tout autour du globe. Nous le savons, les risques sont nombreux; mais ce nouveau langage nous donne les moyens de les affronter ensemble, en tant que société. Les ODD sont des instruments qui nous fournissent de nouveaux paradigmes, tels que l'amélioration de la production agricole, la promotion et le soutien des collectivités locales dans différents domaines, l'énergie issue de sources renouvelables, de nouveaux processus de production et de consommation fondés sur l'innovation et le respect de l'environnement, la résilience et la durabilité de nos villes ou l'économie circulaire. Ce qui distingue ce plan d'envergure mondiale, c'est sa conceptualisation, qui est ancrée dans la réalité et s'appuie sur des mesures très concrètes. Il est certain que si nous faisons tous les efforts nécessaires pour soutenir et appliquer ce programme, sa réussite est garantie. Nous disposons des indicateurs nécessaires pour évaluer et garantir notre progression. Il s'agit précisément des indicateurs approuvés par l'ONU, que chaque pays peut adapter afin de les faire correspondre autant que possible à son niveau d'avancement. En tant que fervente partisane du projet européen, je souligne également que le Programme 2030 vise à créer l'Europe que nous voulons: une

# PLUS JUSTE ET PLUS DURABLE

Europe plus inclusive, non seulement respectueuse de l'environnement, mais aussi à la pointe de la transition écologique, généreuse avec les pays moins avancés, exigeante quant au respect des droits de l'homme, mettant la science et la technologie au service de l'humanité mieux que toute autre région du monde. Ce programme est en effet le meilleur antidote contre les mouvements qui remettent en question et menacent les avancées en matière d'intégration européenne, de solidarité élémentaire ou de lutte contre le changement climatique. Ces mouvements sont pour partie la réponse d'une fraction oubliée de la société, qui a fait les frais de la crise, et qui fait maintenant les frais de la transition vers le nouveau type de société induit par la mondialisation. Nous voulons une Europe soudée, plus innovante, protégeant les principes qui font de nous les défenseurs de la paix, de l'État-providence, des droits de l'homme et de la démocratie dans son sens le plus large, et ce à l'échelle mondiale. Le rôle indispensable que nous jouons sur l'échiquier international nous oblige également à continuer à progresser afin que le bien-être et l'état de droit que nous connaissons deviennent la norme tout autour du globe. C'est pourquoi la cohérence des politiques intérieures et extérieures est une exigence récurrente et nécessaire pour la mise en œuvre des ODD. Un Haut-Commissaire chargé de coordonner les mesures prises par les administrations publiques, de faire connaître les ODD et 'impliquer chacun dans leur mise en œuvre. Nous nous engageons à combattre les inégalités profondes qui touchent la population et à protéger les plus vulnérables. Dans cet objectif, le gouvernement s'est investi activement dans des mesures telles que l'universalisation des soins de santé, l'augmentation du salaire minimum et l'élaboration d'un plan pour la transition énergétique, parmi bien d'autres mesures concrètes.

**"Le Parlement européen joue ici un rôle clé en sa qualité de colégislateur "**

Notre engagement s'applique pleinement à l'Union européenne. L'Espagne incite dès lors les institutions européennes à montrer la voie quant à l'application du Programme 2030 dans les nombreux domaines où l'Union dispose d'une compétence exclusive ou partagée, au moment où nous nous efforçons de mieux coordonner la mise en œuvre des ODD dans tous les pays de l'Union. Nous devons adapter toutes les politiques européennes à la portée planétaire de ce nouveau programme, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de la lutte contre le changement climatique, de la mobilité, de l'innovation ou du commerce. Chacune de ces politiques doit être conçue pour s'insérer dans le cadre du développement durable. Il est également nécessaire d'adapter les ressources financières gérées par l'Union à la perspective d'un développement durable à l'échelle mondiale, en faveur duquel nous nous sommes engagés devant les Nations unies. Le Parlement européen joue ici un rôle clé en sa qualité de colégislateur disposant d'une influence politique considérable au sein de l'Union. Il doit encourager des politiques européennes respectant les engagements définis dans le Programme 2030, tant à l'intérieur de l'Union qu'au niveau de son action extérieure. En tant qu'anciens députés, votre voix et votre influence sont plus que jamais nécessaires pour promouvoir ce programme et le mettre en œuvre. Il est plus important que jamais de le diffuser, de vous mobiliser pour le défendre et d'obliger les dirigeants à rendre compte de son application. Nous comptons sur vous tous.

**Cristina Gallach**
Espagne, Haut Commissaire 2030
cgallach@presidencia.gob.es

# CYBERSÉCURITÉ ET DÉFENSE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION

La mondialisation va de pair avec les progrès des cybertechnologies, qui se développent en parallèle: l'une n'existerait pas sans les autres.
Mais peu importe le niveau de mondialisation, les frontières restent un concept très actuel, et deviennent même plus centrales dans le discours politique qu'elles ne l'étaient il y a quelques années; de nombreux politiciens veulent renforcer les frontières et construire des murs partout au lieu de les abattre.
Pendant ce temps, c'est tout le contraire dans le cybermonde: les frontières sont un concept obsolète, difficile à faire respecter. C'est l'un des principaux problèmes de la lutte contre la cybercriminalité: il est difficile de déterminer où l'infraction a eu lieu, et celle-ci concerne souvent plusieurs juridictions.
Par conséquent, la coopération des forces de police est essentielle, mais les pays y sont réticents, même les États membres de l'Union. Nous devons continuer à développer la coopération policière, judiciaire, militaire et politique au sein de l'Union afin d'obtenir des résultats concrets. Les missions d'Europol, d'Eurojust, du Parquet européen et de la PSDC doivent approfondir la coopération en matière de cybersécurité et de défense. Nous devons renforcer les organisations telles que l'ENISA et l'EC3.
La cybersécurité et la défense sont devenues essentielles à n'importe quelle activité: l'un des objectifs principaux de ce nouveau monde est la prévention. Notre société mondialisée et interconnectée offre aux organisations criminelles, souvent plus modernes et mieux financées que les services répressifs, de nombreuses voies nouvelles à exploiter, qu'il s'agisse d'infractions de base comme le vol (de données bancaires ou personnelles) ou de grande criminalité organisée, utilisant par exemple des logiciels rançonneurs ou le blanchiment d'argent pour financer des activités terroristes et affectant directement la vie des gens (l'attaque à l'aide du logiciel rançonneur WannaCry, en 2017, a par exemple pris pour cible des hôpitaux).
Ces crimes se trouvent à la frontière de la sécurité et de la défense, car ils mettent en cause la sécurité nationale d'un État ou celle de l'Union entière, et appellent donc une réponse globale interne et externe. C'est le cas des cybercrimes qui affectent des infrastructures sensibles, telles que les centrales électriques ou nucléaires (comme l'attaque Stuxnet en 2010), ou du recours aux trolls, aux fausses informations et aux ingérences dans les élections en tant que nouvelle forme de guerre hybride et de capture des gouvernements.
Tous ces enjeux et menaces nécessitent une stratégie avancée de cybersécurité et de défense, qu'aucun État ne peut assurer seul: les États membres de l'Union doivent redoubler d'efforts pour intégrer leurs mesures, leurs stratégies et leurs systèmes de cybersécurité et de cyberdéfense. Dans un monde où la technologie évolue plus rapidement que nous n'aurions jamais pu l'imaginer, et où les acteurs étatiques et non étatiques sont en passe d'obtenir des pouvoirs orwelliens de conditionnement des individus et des sociétés, il est essentiel que l'Union affirme son influence régulatrice mondiale afin de garantir le respect et l'application des droits et libertés humains et universels, dans l'Union et dans le monde, cyberespace inclus.

**Ana Gomes MdPE**
S&D, Portugal (2004-2019)
ana.gomes@europarl.europa.eu

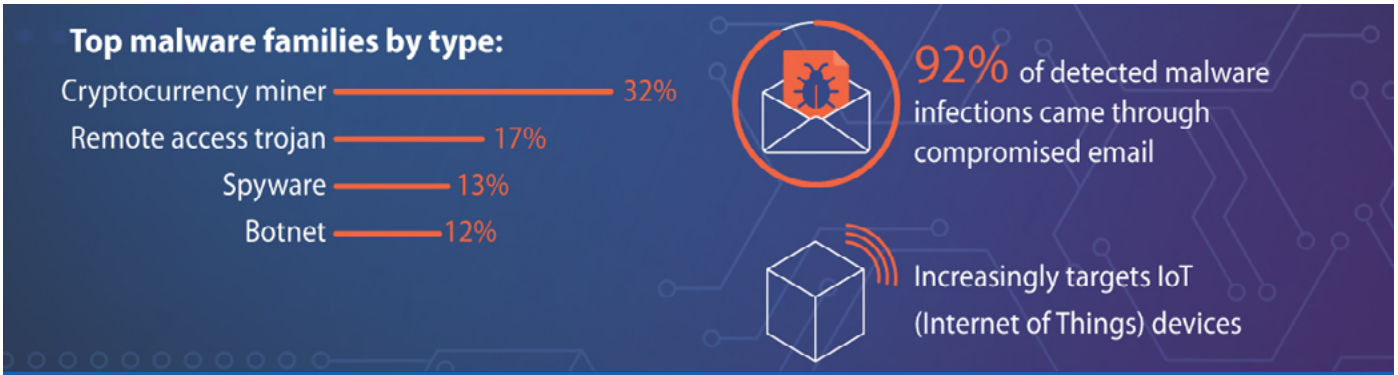


*L'Agence européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) informe des cyberattaques informatiques © ENISA 2019*

# CESSONS DE CONFONDRE "UNION EUROPEENNE" ET "EUROPE"

Actuellement de nombreuses personnalités politiques et publiques, chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres, parlementaires, journalistes, universitaires, fonctionnaires y compris, hélas, le Parlement européen, utilisent régulièrement le nom "Europe" en lieu et place de celui d' "Union européenne". Instaurée au fil du temps, cette confusion est un usage regrettable qui constitue une tripe faute géographique, institutionnelle et, surtout, politique.
Les attentes légitimes des citoyens en termes de vérité, de clarté et de sincérité doivent nous conduire, collectivement, à faire les efforts nécessaires pour faire cesser cette confusion.Cette confusion pouvait se comprendre au moment de la chute du Mur de Berlin en 1989 qui a été un évènement majeur et symbolique dans le processus d'effondrement des régimes communistes en Europe aboutissant, notamment, à la disparition de l'Union des républiques socialistes soviétiques.
Cette situation a entrainé un mouvement sans précédent de rassemblement des peuples européens concernés autour des valeurs européennes avec leur soif de paix, de démocratie et de liberté et, ce, au sein de la Communauté européenne dont il était difficile, à l'époque, de prévoir les limites finales qui semblaient pouvoir atteindre celles du continent géographique d'Europe.Le summum de cette confusion a été la Convention européenne, créée en décembre 2002 et chargée de préparer des réponses institutionnelles à la vague d'élargissement issue de la chute du Mur de Berlin, qui a utilisé des termes confus à commencer dans le titre du "Traité établissant une constitution pour l'Europe", signé le 29 octobre 2004, posant immédiatement des problèmes de compréhension compte tenu de leur imprécision. Ainsi, le terme de "constitution" porte en lui le germe du fédéralisme sans le dire et le nom "Europe" présuppose un périmètre large et imprécis. Il est clair que ces deux termes ont été à l'origine de nombreuses oppositions à ce texte et, en définitive, à son rejet.
La vérité est que l'Europe est un continent géographique tandis que l'Union européenne est une entité politique. Faire croire aux citoyens européens et au Monde que "Union européenne" et "Europe" se confondent est une triple faute géographique, institutionnelle et politique. Tout d'abord, c'est une faute géographique car si de nombreux Etats européens sont membres del'Union, il y beaucoup d'Etats qui sont en Europe sans être membres de l'Union européenne. Il en est ainsi des Etats suivants : Norvège, Suisse, Russie (partiellement), Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Géorgie, Andorre, Liechtenstein, Vatican et certains Etats des Balkans occidentaux
Au moment où j'écris ce texte, le sort du Royaume-Uni n'est pas définitivement scellé mais il est probable que cet Etat va sortir de l'Union européenne tout en restant géographiquement et culturellement en Europe.Ensuite, l'Europe dispose d'institutions telles que le Conseil de l'Europe doté d'organes statutaires tels que le Comité des ministres, l'Assemblée parlementaire et juridictionnel avec la Cour européenne des droits de l'Homme. L'Union européenne est, juridiquement, une personne morale spécifique sui generis de droit international avec ses statuts, ses institutions, son budget, ses fonctionnaires etc.. Enfin et surtout, c'est une faute politique car l'Union européenne est d'abord une union d'Etats qui respectent des valeurs à commencer par la paix mais également : dignité humaine et droit de l'Homme, liberté, démocratie, égalité, Etat de droit, pluralisme, non-discrimination, tolérance, justice, solidarité, égalité entre les femmes et les hommes. Toutes ces valeurs ne sont pas respectées par de nombreux Etats situés en Europe et non membres de l'Union européenne.
Les peuples et les Etats européens, en s'unissant au sein de l'UE, se sont fixés une haute ambition que certains n'hésitent pas à appeler, à juste titre, la création d'une civilisation.
Si, par malheur, l'UE comme le veulent certains mouvements politiques extrémistes, se disloque, alors nous aurons la guerre.
L'Union européenne, prix Nobel de la Paix en 2012, s'est fixée comme ambition suprême la Paix : elle doit être distinguée de l'Europe qui a été, est et pourra être source de guerre.
Oui, le moment est venu de ne plus confondre Union européenne et Europe.

**Jean-Pierre Audy**
PPE, France (2005-2014)
audyjp@yahoo.fr

# L'UNION EUROPÉENNE ET LA MONDIALISATION

Il est intéressant d'écrire cet article en 2019, année du 500e anniversaire du voyage de circumnavigation de Fernand de Magellan, effectué à la suite d'autres approches du continent asiatique, et notamment du voyage qui mena Vasco de Gama en Inde en 1498. Un autre fait curieux qu'il convient de rappeler, c'est que l'économie mondiale était alors dominée par l'Asie, ce qui a duré plus de trois siècles, puisque la Chine et l'Inde représentaient encore 42,1 % du PIB mondial il y a 200 ans, en 1820. Vint ensuite l'émergence d'autres pays, à savoir des pays d'Europe, les États-Unis et le Japon, qui formèrent à eux trois une «triade» qui marqua le XXe siècle sur le plan économique.
L'Union européenne possède d'ailleurs toujours le PIB le plus élevé du monde et est, de manière encore plus significative, la plus grande zone commerciale, la principale destination des investissements directs étrangers, ainsi que – et de loin – la première source d'aide financière au développement (qui provient, dans la plupart des cas, des États membres et non pas du budget de l'Union).
Toutefois, nous avons assisté, ces trois dernières décennies, à l'essor considérable d'autres économies, notamment de la Chine et de l'Inde, particulièrement importantes compte tenu de leur poids économique et démographique. Selon certaines estimations, ces pays représenteront en 2050 45 % du PIB mondial (le taux de croissance étant actuellement de 6,6 % en Chine et de 7,4 % en Inde). Pour beaucoup de biens et de services, ces économies entrent en concurrence avec celle de l'UE: on pourrait craindre que cela ne conduise au protectionnisme, «en défense» de nos investissements et de nos emplois. Cela n'est pourtant pas le cas, les positions prises et les pratiques adoptées allant dans le sens du libre-échange: les prix plus bas des importations profitent à nos consommateurs et à nos producteurs qui utilisent des biens importés pour leur propre production, tandis que l'on considère que la croissance de nouvelles puissances ouvre davantage de possibilités d'exportation des produits pour lesquels nous sommes compétitifs.
Dans ce sens, la stratégie suivie – la stratégie Europe 2020 – est très claire. Elle note le développement des classes moyennes dans les pays émergents, qui importent «des biens et des services pour lesquels l'Union européenne dispose d'un avantage concurrentiel» et desquels «l'Europe devra tirer une partie de sa croissance des dix années à venir», et présente trois priorités, à savoir favoriser une croissance intelligente, durable et inclusive, en consolidant «un marché unique pour le XXIe siècle».
Le document plus récent sur la maîtrise de la mondialisation, lui aussi limpide, défend le libre-échange et souligne que la mondialisation est «un moteur positif de changement», bien entendu lorsque des mesures garantissent l'emploi de pratiques correctes dans les échanges internationaux. D'aucuns pourraient cependant nous juger naïfs et estimer que nous ne pouvons pas, dans le contexte de la mondialisation, concurrencer les pays émergents où la main-d'œuvre est moins chère et d'autre coûts sont beaucoup plus bas, ou qui ne disposent pas des mêmes exigences sociales et enviornmentales. Heureusement, l'expérience de l'Europe est éloquente, notamment celle de la zone euro, dont la balance des paiements courants est la plus excédentaire au niveau mondial: elle affichait en 2018 un excédent de 438,7 milliards de dollars, bien supérieur au deuxième excédent au niveau mondial, celui de la Chine.
La stratégie à suivre doit donc être une stratégie d'ouverture, dans notre intérêt et dans l'intérêt des autres régions du monde, en empruntant une voie exigeante qui requiert notament le renforcement de notre union économique et monétaire.
De cette manière, nous nous renforçons, grâce aux possibilités plus nombreuses qu'offre un marché plus vaste. Mais cette stratégie profite aussi aux autres pays de la planète. Ainsi, les entrepreneurs qui souhaitent travailler ici bénéficient du passage fluide à nos frontières, des normes techniques communes à 28 pays et de la possibilité de réaliser des paiements dans une monnaie qui est la même dans 19 États membres - dont certains revêtent une grande importance pour leurs affaires.
Grâce à une stratégie adéquate et exigeante, l'Union européenne bénéficie de la mondialisation et contribue à ce qu'elle soit avantageuse pour d'autres peuples du monde également.

**Manuel Porto**
ALDE, Portugal (1989-1999)
mporto@fd.uc.pt

# ACTIVITÉS DE L'AAD

# PROGRAMME PE AU CAMPUS

## CONFÉRENCE DE COMMÉMORATION SIMON VEIL EN ISRAËL

Le Centre d'études de la politique et de la société européennes (CSEPS) de l'Université Ben Gourion de Beersheba, Israël, a décidé d'adopter un nouveau nom en l'honneur de feu Simone Veil.
Depuis l'année académique 2018, la CSEPS a pris son nouveau nom de " Centre de recherche Simone Veil pour les études européennes contemporaines ".
Le nouveau nom du Centre de recherche a été officiellement dévoilé lors d'une conférence internationale, du 8 au 10 avril, qui a commémoré la vie et l'héritage de Simone Veil dans la politique européenne.
Le Président de l'AAD Dr. Hans-Gert Pöttering a assisté à la conférence et a été invité à donner aux étudiants un aperçu de la vie et de la carrière politique de Simone Veil.
Dr. Pöttering, qui a personnellement voté pour la présidente Simone Veil en 1979, a raconté au panel ses expériences personnelles avec Simone Veil. Les deux anciens présidents du PE ont partagé leurs points de vue sur une Europe unifiée et sur le rôle important d'une relation franco-allemande forte. En 2010, Simone Veil et Hans-Gert Pöttering ont collaboré à la rédaction et à la signature d'un éditorial sur la relation franco-allemande pour les médias allemands et français:"L'Allemagne tient fondamentalement à la stabilité, tandis que la France propose une 'gouvernance économique'. Les deux points de vue sont complémentaires et conduisent à défendre à la fois la stabilité de l'euro et l'économie sociale de marché (terme d'origine allemande du reste, Soziale Marktwirtschaft) comme définis dans le traité de Lisbonne, pour défendre la compétitivité de nos économies et la sécurité de nos emplois. Dans cette optique, la France et l'Allemagne devront énoncer des propositions conjointes de stratégie politique et économique", ont-ils écrit ensemble.
Dr. Pöttering a aussi participé à une table ronde sur le thème "Le Parlement européen depuis 1979": Acteurs, enjeux et nouveaux développements ".
Le panel était présidé par la professeure Sharon Pardo, chercheuse principale au Simone Veil Research Centre. Les autres orateurs étaient les professeurs Dani Filc, Sarah Kahn-Nisser et Maurits Meijers. Le panel a discuté de l'évolution et développements du Parlement européen depuis 1979.

*Hans-Gert Pöttering à la conférence à l'Université Ben-Gurion*

**Secrétariat de l'AAD**
formermembers@europarl.europa.eu

Le Centre de recherche Simone Veil pour les études européennes contemporaines, anciennement connu sous le nom de Centre d'étude de la politique et de la société européennes (CSEPS), a été créé en 2003 à l'Université Ben Gourion du Néguev (BGU), afin de promouvoir une meilleure sensibilisation en Israël, à l'importance croissante de l'Europe et de l'Union européenne. Depuis sa création, le Centre a renforcé sa position de centre européen de recherche et d'enseignement en Israël, grâce à de nouvelles initiatives et à de nouveaux partenariats. Sur le plan institutionnel, la Commission européenne a reconnu l'Université Ben Gurion et le Centre Simone Veil en tant que Centre national d'excellence Jean Monnet pour les études européennes, le rang académique le plus élevé que la Commission européenne accorde à tout programme d'études européen, et inclut le cofinancement européen. C'est le seul centre d'excellence Jean Monnet en Israël et la reconnaissance du programme d'études est avant tout une reconnaissance européenne de l'excellence académique du Centre Simone Veil.

# UNE DISCUSSION SUR LA MIGRATION DANS RABAT

Il ne fait aucun doute que le Maroc est à maints égards un pays d'importance stratégique pour l'Union. Cela vaut particulièrement dans le domaine de la migration, c'est pourquoi l'université internationale de Rabat a souhaité qu'un orateur de l'Union intervienne lors de la conférence qu'elle organisait sur le thème «Migrations internationales et droits humains en méditerranée», le 14 février dernier. Dans le cadre du programme «PE au campus» de l'Association des anciens députés, j'ai été choisi pour effectuer cette présentation, et j'ai décidé de prendre comme thème «Les politiques actuelles de l'UE axées sur les migrations et les droits de l'homme». Étant originaire de Suède, j'ai tout naturellement évoqué la crise de 2015, au cours de laquelle ce pays a accueilli 170 000 demandeurs d'asile, alors que le chiffre tournait en général autour de 30 000 à 40 000 pour les autres pays de l'Union, et que certains de ceux-ci avaient carrément fermé leurs frontières, construit des murs et torpillé la proposition de la Commission visant à assurer une répartition équitable des réfugiés.

J'ai constaté que la coopération entre l'Union et les pays de la région MENA était déterminante pour gérer les questions migratoires selon les principes humanitaires et le droit international. D'un autre côté, je suis tout à fait conscient que la coopération entre l'Union et le Maroc est loin d'être simple.

Pendant que j'étais au Maroc, le Parlement a approuvé, le 12 février, par 415 voix contre 189 et 49 abstentions, un accord de pêche avec le Maroc, qui est censé s'appliquer aux pêcheries au large des côtes du Sahara occidental, alors que la Cour de justice de l'Union a statué qu'un accord entre l'Union et le Maroc ne pouvait s'appliquer au Sahara occidental.

**"La coopération entre l'Union et le Maroc est loin d'être simple."**

L'adoption du texte a été accueillie avec enthousiasme et l'on m'a demandé si cet acte n'était pas à interpréter comme une reconnaissance de facto de l'appartenance du Sahara occidental au Maroc. En revanche, la Commission européenne précisait bien que l'accord ne reconnaissait pas la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental. Par ailleurs, il soulignait que le Maroc était tenu de rendre des comptes à l'Union quant au fait que l'accord, en vertu duquel cette dernière devait verser 160 millions d'euros au Maroc sur une période de quatre ans, devait bénéficier au Sahara occidental sur un plan économique.

Où en est réellement la situation? L'Union européenne dans son ensemble n'est-elle pas en train de revenir sur le consensus qui s'était formé autour de la position des Nations unies, et qui consiste à exiger un référendum sur le statut du Sahara occidental?

Pour ce qui est de la Suède, beaucoup soupçonnent une sorte de marchandage: d'une part, deux gouvernements suédois, l'un conservateur et l'autre «rouge-vert», ont rejeté la décision du gouvernement de 2012 de reconnaître la République sahraouie et, d'autre part, le Maroc a commencé à coopérer avec la Suède en vue du rapatriement de centaines d'enfants marocains qui ont commencé à vivre dans les rues de Stockholm depuis un an ou deux. Et lorsque le Parlement européen, faisant fi de la décision très claire de la Cour de justice selon laquelle aucun accord entre l'Union et le Maroc ne devrait s'appliquer au Sahara occidental, a approuvé un accord de pêche incluant ce territoire, ne faut-il pas y voir le signe d'une prise de distance par rapport à la position de l'ONU?

On peut espérer que les pourparlers récemment engagés sous les auspices des Nations unies aboutiront à une solution pacifique, peut-être pas sous la forme d'un État sahraoui souverain, mais tout au moins d'une région autonome, à l'instar de Stockholm, comportant une forme d'union avec le Maroc. Néanmoins, la première chose à faire est d'organiser le référendum décidé, qui aurait dû avoir lieu depuis bientôt 30 ans. Des problèmes pratiques se posent sans aucun doute, à commencer par la question de savoir à qui octroyer le droit de vote. Mais il est difficile d'imaginer une solution acceptable pour toutes les parties sans passer par un référendum. C'est là une question de respect du droit international et du rôle des Nations unies dans le maintien de la paix. Et à cet égard, la responsabilité de l'Union européenne est déterminante.

**Per Gahrton**
Verts, Suède (1995-2004)
per.gahrton@gmail.com

# TABLE RONDE SUR LE TRAITÉ DE LISBONNE À BATH

À la demande de l'université de Bath, Margarita Starkeviciute, ancienne députée au Parlement européen, a participé à une table ronde sur les 10 ans du traité de Lisbonne. Cet évènement a rassemblé des étudiants participant au programme Euromaster. Deux professeurs d'université ont également fait de présentations sur l'impact du traité de Lisbonne sur la sécurité et la politique commerciale de l'UE. L'objectif de cette présentation sur la stratégie de Lisbonne était d'expliquer les pouvoirs de l'Union européenne et les différents types de compétences juridiques: compétence exclusive, compétence partagée et compétence d'appui. L'opinion publique tend à exagérer les compétences de l'UE et les étudiants ont appris avec intérêt que le traité de Lisbonne mettait à la disposition des États membres un nombre considérable de mécanismes permettant une forme de flexibilité, et qu'il prévoit une participation des parlements nationaux au processus décisionnel, cependant qu'il offre à tous le bénéfice de la démocratie participative sous la forme des initiatives citoyennes.La table ronde comprenait une séance de questions-réponses d'une heure.
La plupart des questions portaient sur le rôle du Parlement européen dans le processus décisionnel de l'Union européenne. Un groupe d'étudiants de premier cycle s'est déclaré intéressé par une discussion sur les carrières européennes.
L'après-midi a donc été consacrée à une séance sur ce sujet, articulée autour des questions des étudiants. Les étudiants étaient bien informés sur les programmes pour la jeunesse mis en place à l'échelle de l'Union européenne, les estimant

*Mme Starkeviciute à l'Université de Bath avec les étudiants de premier cycle.*

pertinents et utiles. Ils ont obtenu de plus amples informations sur les postes ouverts aux jeunes dans les différentes institutions et agences de l'Union.Un séminaire s'est tenu le mardi dans le cadre d'un module sur le commerce international, auquel ont participé non seulement les étudiants britanniques, mais également des étudiants étrangers. Les étudiants étaient désireux d'en savoir davantage sur le commerce dans les services numériques, sur l'usage commercial des nouvelles technologies telles que la chaîne de blocs, ou sur la protection des données personnelles.
Il a été noté que les objectifs de protection de la vie privée en tant que droit fondamental et de création de conditions de concurrence équitables pour les entreprises technologiques pouvaient être atteints grâce à la mise en place d'un nouveau cadre politique dans les négociations internationales. Les résultats du concours du prix des villes de l'Union européenne pour le commerce équitable et éthique ont été présentés comme un exemple illustrant la manière dont une nouvelle politique peut changer la vie de pays en développement. Les villes de l'Union qui jouent un rôle de premier plan dans ce domaine mènent une politique spécifique en matière d'achats, de mise en place de partenariats durables avec des villes et régions de pays en développement et de sensibilisation des citoyens aux programmes de commerce équitable. Cela crée un cadre permettant de maintenir des contacts directs et de promouvoir le commerce équitable. Cette politique permet de garantir une plus grande efficacité des programmes d'aides destinés aux régions et villes défavorisées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.
Durant la séance de questions réponses, les étudiants ont souhaité en savoir davantage sur l'expérience des députés européens dans les négociations internationales.
La visite a été un véritable succès grâce au programme préparé avec soin par Maria Garcia, docteure et représentante de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bath, et par l'AAD.

**Margarita Starkeviciute**
ALDE, Lituanie (2004-2007)
margarita.starkeviciute@gmail.com

# METTRE LA DIVERSITÉ DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE

Compte tenu de ma longue et heureuse relation avec l'Inde, j'étais tout à fait ravi d'être invité à m'exprimer au nom de l'AAD à l'Université de Mangalore, dans le sud du pays. Mangalore, située sur la côte de l'État du Karnataka, ne figure certainement pas sur l'itinéraire touristique. Par la beauté de ses temples, de ses mosquées et des collines attenantes, elle y mériterait pourtant une place. Au-delà des attractions touristiques, Mangalore compte, de manière peut-être inattendue, parmi les 50 villes les plus «vivables» du monde sur le plan de la qualité de vie, faisant d'elle la ville indienne la mieux notée. Encore plus impressionnant, elle occupe la 12e place mondiale en matière de soins médicaux. Le campus universitaire se trouve dans une banlieue verdoyante, et l'université possède également un centre social à Chikka Aluvara. J'ai pu donner des conférences en ces deux endroits, et j'ai été accueilli avec la courtoisie et la curiosité intellectuelle typiques aux Indiens. L'université dispose aussi d'une antenne au centre-ville, qui propose des cours du soir de niveau master pour les professionnels désireux d'améliorer leurs qualifications, et où j'ai également donné une conférence. J'ai ainsi honoré l'un de mes propres engagements en matière d'éducation, à savoir l' «apprentissage tout au long de la vie». J'ai en outre été invité à donner une conférence à l'université de Manipal, l'un des centres d'éducation les plus modernes que j'aie jamais vu dans le monde. L'une des caractéristiques les plus séduisantes de la vie intellectuelle en Inde est la politesse des échanges. On ressent rarement un sentiment de supériorité chez l'auteur d'une question. Il y a un véritable plaisir du dialogue, sans aucune inhibition en cas de désaccord. J'ai également pris la parole à la Chambre de commerce locale, où, étant donné les nombreux liens commerciaux existant entre l'Inde et le Royaume-Uni, de grandes inquiétudes ont été exprimées à l'égard des effets du Brexit.

*Michael Hindley lors de la cérémonie d'accueil à l'Université de Mangalore*

Les relations entre l'Inde et l'Union européenne (UE) constituaient elles aussi un sujet de préoccupation. En tant que conseiller auprès du Comité économique et social européen, j'ai travaillé sur un rapport concernant les idées de la Commission au sujet de la «connectivité UE/Asie» qui, à vrai dire, ne tiennent guère compte de la véritable complexité de l'«Asie». L'Inde est un partenaire difficile pour l'UE, notamment en raison de sa taille, qui lui confère un certain contrepoids au pouvoir de négociation de l'UE.

Le concept d'«Europe» reste essentiellement géographique, et non politique. Certes, le public connaît les principaux États membres de l'UE, mais l'étendue de l'intégration de l'Europe moderne au sein de l'UE reste assez vague.

Mon hôte, le professeur Amin, était une véritable mine d'info sur l'Inde, et a arrangé de magnifiques excursions dans les temples, les mosquées et les stations de montagne environnantes de la région de Coorg, célèbre pour ses épices et ses vins et cafés aromatisés avec exotisme. Le caractère polyglotte et multiculturel de l'Inde est stupéfiant, tout comme la facilité avec laquelle ses habitants manient l'anglais en tant que lingua franca, en plus de leur langue maternelle et d'une langue locale.

À ceux qui célèbrent, à juste titre, la diversité de l'Europe, je conseille d'aller en Inde, afin de la replacer dans une perspective mondiale.

**Michael Hindley**
S&D, Royaume-Uni (1984-1999)
info@michaelhindley.co.uk

# CONFÉRENCE ANNUELLE À LVIV

À l'approche des élections présidentielles en Ukraine, j'ai été invité à participer à la conférence Annuelle de l'Association ukrainienne des professeurs et chercheurs sur l'intégration européenne et de l'Association ukrainienne de droit international. L'événement, qui s'est déroulé le 19 et le 20 mars à Lviv, a rassemblé des participants venus de tout le pays, y compris des personnes déplacées de Crimée et du Donbass.
L'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne, signé en 2014, était au centre de toutes les attentions.La plupart des participants quant à eux se sont contentés d'exprimer leur mécontentement face à un accord qu'ils estiment déséquilibré. Il est ressorti des échanges que le gouvernement de Kiev ne tire pas le meilleur parti des possibilités qu'offre l'accord d'association.
La politique en Ukraine demeure marquée par la corruption alimentée par les oligarques et profondément déstabilisée par l'invasion russe. De plus, la participation de la société civile est limitée, en particulier pour ce qui est de la société civile laïque. Par ailleurs, l'Union européenne est accusée d'imposer des conditions contraignantes qui freinent les ambitions de l'Ukraine en matière d'adhésion à l'Union en tant que membre à part entière.
J'ai exposé la nature et l'objectif de l'accord d'association du point de vue de l'Union européenne et pourquoi l'élargissement de l'Union était un processus complexe en général, et plus particulièrement dans le cas de l'Ukraine. J'ai soutenu que l'Union était actuellement trop fragile pour envisager une expansion territoriale vers l'Europe de l'Est et détaillé les questions qui sont au cœur du débat sur l'avenir de l'Europe, notamment celles relatives à l'état de droit. J'ai également tenu à préciser que les déclarations du président du Conseil européen, favorables aux aspirations européennes de l'Ukraine, ne reflètent pas un consensus européen.
Le Brexit a suscité un large intérêt et de nombreux intervenants ont comparé la position difficile du Royaume-Uni vis-à-vis de l'Union à la situation à laquelle l'Ukraine est confrontée. J'ai affirmé qu'il était plus difficile de quitter l'Union que d'y adhérer et soulevé plusieurs interrogations. Le futur accord d'association avec le Royaume-Uni pourrait-il donner de l'espoir aux pays candidats à l'adhésion, notamment à l'Ukraine? L'accord d'association avec l'Ukraine fournit-il un modèle utile pour les négociations avec le Royaume-Uni?
Je me suis ensuite adressé à un large groupe d'étudiants issus de l'Université nationale publique Ivan Franko de Lviv et de l'université catholique privée ukrainienne. Au cours d'un échange de vues long et animé, j'ai été frappé d'entendre à quel point les porte-parole européens assimilaient les valeurs et les principes de l'Union européenne à ceux de la démocratie libérale.
Ces rencontres m'ont rappelé combien il est nécessaire pour les jeunes de bien connaître l'histoire de leur propre pays. Il est pour le moins préoccupant que si peu d'étudiants aient manifesté de l'intérêt pour l'histoire de l'Ukraine présoviétique ou aient trouvé intéressant d'établir un lien entre leur passé et leur avenir. Même à Lviv/Lvov/Lemberg, cent ans après la chute de la monarchie de Habsbourg, je n'ai constaté aucun effort visant à retracer l'histoire de cette ville remarquable. Les participants m'ont notamment semblé particulièrement indifférents à son ancienne identité juive.
Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude pour l'excellente organisation et l'accueil chaleureux de mes hôtes ukrainiens. Le programme «Parlement européen au Campus» est très apprécié.

*Andrew Duff à l'Association ukrainienne des professeurs et chercheurs sur l'intégration européenne et l'Association ukrainienne de droit international à Lviv*

**Andrew Duff**
ALDE, Royaume-Uni
(1999-2014)
andrewduff@andrewduff.eu

# COOPÉRATION AVEC EPRS & IUE

## 40 ANS D'ÉLECTIONS DIRECTES AU PE - 3 AVRIL

*Dieter Schlenker, ancien Président du PE et Président l'AAD Hans-Gert Pöttering, ancien Vice-président du PE Charlotte Cederschiöld, anciens Présidents du PE Klaus Hensch, Pat Cox et Enrique Barón Crespo participant à la table ronde EPRS/IEU/FMA ©EP 2019*

Les premières élections directes au Parlement européen se sont tenues il y a 40 ans. Le moment semble bien choisi pour célébrer la démocratie européenne. L'Association des anciens députés au Parlement européen, présidée par l'ancien Président du Parlement, Hans-Gert Pöttering, toujours très engagé, a organisé pour l'occasion deux tables rondes, permettant un examen à la fois rétrospectif et prospectif.
La communauté universitaire était représentée par les professeurs Wasserberg, Kaiser et Wardouzet, qui ont présenté les fondements théoriques du sujet. Ensuite, quatre anciens Présidents du Parlement européen (Pöttering, Hänsch, Barón Crespo et Cox) et une ancienne vice-présidente, en l'occurrence moi-même, ont replacé les événements dans leur contexte politique.
Les deux Présidentes que le Parlement a connues à ce jour sont malheureusement décédées, à savoir Simone Veil (Présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel) et Nicole Fontaine, française elle aussi, qui a œuvré sans relâche pour faire avancer l'Union sur le plan de la dimension européenne.
Tous les intervenants ont joué un rôle actif pour ce qui est de faire évoluer le rôle du Parlement, au départ purement consultatif, vers un système bicaméral. De l'avis unanime, le déficit démocratique appartient au passé.L'ancien Président Hänsch a souligné que l'Union européenne était la première démocratie au monde dont l'activité législative transcende les frontières nationales! Les partis, les groupes politiques et les députés au Parlement européen ne devraient pas considérer le Parlement européen comme un parlement national.
Les universitaires ont souligné l'importance que les députés, tant ceux qui siègent actuellement que les anciens, participent au débat consacré au processus démocratique européen. Une cérémonie d'hommage aux députés décédés a eu lieu, et ce moment solennel a été accompagné d'une musique magnifique. Le Président Tajani, empêché, a été remplacé par une femme, en l'occurrence, la première vice-présidente, Mairead Mc Guinness, ce qui constitue un signe encourageant. L'ancien Président Enrique Barón Crespo a souligné qu'il faudrait que plus de femmes accèdent à des fonctions élevées, comme en témoigne le nombre d'hommes et de femmes parmi les intervenants.
C'est probablement là une condition sine qua non pour que les femmes puissent, sur le long terme, se sentir concernées par la démocratie européenne, et accorder davantage de crédit à l'Union et au Parlement. Cette prise de conscience est largement répandue. Quand verrons-nous arriver la première femme à la tête de la Commission européenne? Soulignons néanmoins que les compétences comptent davantage

que le sexe, la race, l'âge ou d'autres critères de quotas. En politique, de plus en plus de femmes accèdent à de hautes fonctions. Les générations à venir auront des modèles féminins pour les guider.
Lorsque j'étais vice-présidente, j'étais responsable de la législation de l'Union en matière de transparence. À l'époque, Michel Barnier était membre de la Commission (bien avant qu'il ne soit chargé de conduire les négociations sur le Brexit). Nous faisions cause commune contre le représentant espagnol du Conseil, dont les techniques de domination masculines m'auraient anéantie, si je n'avais pu compter sur l'appui du commissaire Barnier. Les hommes qui respectent les femmes peuvent contribuer grandement à la responsabilité démocratique à long terme de l'Union. Tout est dans la manière dont on considère l'autre, l'opinion qu'on a de lui et le comportement que l'on adopte à son égard. Le Président Pöttering constitue un autre bon exemple à cet égard. Peut-être que l'une des raisons qui font que, souvent, des amitiés naissent entre des députés européens issus de partis, de pays ou d'horizons différents, réside dans le fait que nous luttons ensemble pour le bien de l'Union européenne. Mon amitié avec Nicole Fontaine, qui a perduré jusqu'à sa mort, en est une parfaite illustration. Ce qui nous unit durablement, nous les Européens, ce sont nos valeurs fondamentales, ce que l'on appelle «L'âme de l'Union». Ces valeurs sont désormais juridiquement contraignantes. Chaque mois, la Cour de justice de l'Union européenne se prononce dans des affaires portant sur l'application des droits. Au fil du temps, cela permet de mettre en place une base juridique commune et un ensemble de valeurs communes. Tel était le sens de son intervention sur la charte des droits fondamentaux, qui a été l'un des jalons de la construction de la démocratie européenne. J'ai beaucoup apprécié cette visite, et je ne manquerai pas de revenir vous voir.

**Charlotte Cederschiöld**
PPE, Suède (1995-2009)
charlotte@cederschiold.nu

*Pat Cox et Enrique Barón Crespo, anciens présidents du PE ©EP 2019*

## PROJET D'HISTOIRE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen a commandé trois études pour examiner son rôle entre les premières élections européennes (juin 1979) et la fin de la deuxième législature (juin 1989). Les études ont été menées à l'aide d'entrevues avec des politiciens clés de la période 1979-1989. L'AAD a collaboré à ce projet et a mis les chercheurs en contact avec les anciennes députés. Les résultats du projet ont été intégrés dans les rapports suivants :

1. Sur le fonctionnement interne du Parlement européen (Birte Wassenberg)
2. Sur l'intégration économique européenne (Laurent Warlouzet )
3. Sur le développement institutionnel de l'Europe (Wolfram Kaiser)

Les rapports ont été affichés et discutés pendant la table ronde. Vous pouvez les lire sur le site de l'EPRS (www.epthinktank.eu). Nous aimerions remercier tous nos membres qui ont participé à ce projet.

# COOPÉRATION AVEC L'IUE

## ÉLÈVES SECONDAIRE DISCUTENT DE SUJETS D'ACTUALITÉ

*Des lycéens et leurs enseignants à la réunion à la Villa Salviati à Florence ©EUI 2016*

J'ai participé, pour la première fois, à un événement organisé par l'Institut universitaire européen de Florence, en collaboration avec l'association des anciens parlementaires du PE, et j'ai été impressionné tant par le niveau de l'institut que par celui des lycéens qui ont participé.
La session s'est déroulée en trois parties: La première consacrée aux informations sur le système européen, au cours de laquelle j'ai pu prendre la parole, au même titre qu'un fonctionnaire hautement qualifié de l'institut. Cela a été l'occasion d'aborder les thématiques de l'Europe et de partager mon expérience en tant que député au Parlement européen. Les jeunes participants se sont montrés enthousiastes et ont posé des questions très pertinentes.
La deuxième partie au cours de laquelle les participants, répartis en trois groupes, se sont identifiés à différents partis politiques et ont élaboré un projet d'initiative législative.
La troisième partie au cours de laquelle les groupes ont présenté le résultat de leur travail qu'ensemble nous avons commenté.
Les sujets abordés étaient d'intérêt général et social:
1) la citoyenneté européenne et l'enseignement;
2) le changement climatique, l'environnement et l'énergie;
3) la réforme institutionnelle de l'Union européenne.
Dans ma déclaration liminaire, je me suis attaché à expliquer les différences entre les institutions européennes: Commission, Parlement, Conseil, Cour de justice de l'Union européenne, Conseil de l'Union européenne, président de la Commission, président du Parlement européen, président du Conseil, président du Conseil de l'Union européenne.
J'ai constaté un manque de connaissance des différents organes et de leurs compétences ...
Je pense que les États membres devraient inclure les thèmes relevant de l'Union européenne dans les programmes d'études, et ce dès le niveau secondaire. C'est indispensable pour une bonne formation des jeunes.
Des initiatives telles que celle-ci méritent d'être encouragées car elles permettent, à nous, les politiques, de corriger de trop nombreuses erreurs de communication, et aux jeunes, de découvrir les possibilités que leur offre l'Europe des peuples et des cultures.
Merci pour cette opportunité de réflexion approfondie.

**Oreste Rossi**
PPE, Italie (2009-2014)
oreste.rossi64@gmail.com

Accueilli par la direction de l'Institut universitaire européen des archives à Florence, j'ai été amené à faire deux interventions en février. la premiere était devant des élèves du Lycée Victor Hugo qui participaient à un concours sur l'Europe et le lendemain devant le think tank "Thoughts of Europe"constitué de chercheurs et qui fait un gros effort d'explications sur le fonctionnement de l'UE dans la perspective des prochaines élections Européennes.
Avec les élèves, apres avoir présenté le fonctionnement des institutions européennes et particulièrement celui du parlement j'ai eu un grand moment d'échanges avec les élèves et leurs enseignants.
Les questions relevaient des thèmes du concours auquel ils ont participé: la démocratie européenne, l'énergie et le climat, les institutions. Par groupes, ils m'ont présenté le résultat de leurs réfléxions et j'ai eu à les commenter.
Manifestement ce qui interresse le plus la jeunesse c'est son avenir dans cette Europe qu'elle appelle de ses voeux et sa capacité à offrir un espace de paix de liberté et de solidarité avec un foccus particulier sur la question de l'immigration qui interpelle les jeunes particulièrement en Italie avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement refusant l'accés des bâteaux de migrants mais aussi les accords de Dublin trés criticables à leurs yeux. Tout ce qui permet les échanges entre jeunes Européens est plébicité et notamment le programme Erasmus+. Sur la question énergie climat les échanges sont moins consensuels avec la question du mix énergétique et des choix entre le nucléaire et les énergies fossiles:le consensus se

*Jean-Paul Denanot discute des thèmes européens avec les lycéens ©EUI 2019*

fait cependant sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Tous les élèves sont préoccupés par le réchauffement climatique dont ils ont bien compris que ce n'était pas un mythe et la crainte d'une immigration climatique aprés l'humanitaire est réelle.
Sur la question de la démocratie en Europe ils considérent que c'est le Parlement européen qui est le plus légitime et qu'il est nécessaire de sensibiliser les citoyens aux élections Européennes ce que je me suis bien gardé de démentir! Les échanges ont été particulièrement intéressants et bien préparés par l'équipe enseignante. Avec les chercheurs du think tank ce sont les questions institutionnelles qui ont constitué le fil rouge de l'échange.
J'avais choisi d'introduire le débat par la question budgétaire en expliquant les difficultés de mener des politiques de plus en plus nombreuses et souhaitéés sans ressources budgétaires nouvelles indépendante des états: la commission Monti était bien entendu évoquée avec le questionement d'une Europe fédérale ou d'addition d'états.
Comme avec les élèves la veille la question de l'exercice de la démocratie dans l'Union était évoquée avec le rôle particulier du parlement à l'approche des élections au suffrage universel.
"Thoughts of Europe"est à ce sujet préoccupé par le manque de communication auprés des citoyens malgré les efforts des institutions trop peu relayés par les médias. Il se propose d'apporter sa contribution pour les prochaines échéances ce qui mérite d'être souligné et encouragé.

**Jean-Paul Denanot**
ALDE, France 2008-2018
chdenanot@wanadoo.fr

# IUE ÉTAT DE L'UNION

## E-DÉMOCRATIE VS DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

"Le rôle des universités ne se limite pas à l'enseignement et à la recherche - il comprend également une troisième mission : s'engager pleinement dans la société."
Les premières lignes de l'allocution de bienvenue du Président de l'Institut universitaire européen, Renaud Dehousse à la conférence de haut niveau sur l'état de l'Union (SOU) de 2019 ont synthétisé les objectifs de l'IUE depuis sa fondation en 1976, à savoir: l'excellence scientifique liée à l'engagement social.
Sous le titre "La démocratie en Europe au XXIe siècle", le SOU s'est déroulé du 2 au 4 mai à Villa Salviati et Palazzo Vecchio, Florence, sur des thèmes tels que l'État de droit, les inégalités entre les générations, le marché unique et la désinformation lors des élections.
Hans-Gert Pöttering, Président de l'AAD, Enrique Barón Crespo, ancien Président du Parlement européen et de l'AAD, et Monica Baldi, qui n'a cessé de resserrer les liens avec l'IUE, ont représenté l'Association des anciens députés à la SOU.
La table ronde "Avons-nous vraiment besoin de politiciens ? E-démocratie vs. démocratie représentative" s'appuyait sur l'expertise de David Farrell, professeur à l'University College de Dublin, Tommaso Nannicini, membre du Sénat italien et professeur à l'Université Bocconi, et du Président Pöttering.
Au vu de l'érosion des systèmes de partis et de la diminution du nombre de membres des partis politiques, d'une part, et de l'utilisation accrue des outils de participation directe et de la e-démocrati. Les premières remarques du professeur Nannicini sur les anciens systèmes de partis, où les personnes impliquées dans le processus démocratique étaient agrégées par des convictions beaucoup plus fortes, ont été soutenues par le président Pöttering, qui a cité En Marche, en France, comme contre-exemple. Des mouvements ou des programmes comme celui qui a porté Emmanuel Macron au pouvoir posent de plus grandes difficultés à une participation effective au processus politique que les structures traditionnelles des partis, qui, malgré leur rigidité, récompensent la compétence des personnalités politiques.
Le professeur Farrell a souligné comment nos systèmes politiques se sont constamment montrés très adaptatifs face à l'adversité.
Le Président Pöttering a ajouté que chaque génération a ses propres défis. Néanmoins, il a rejeté l'argument selon lequel l'e-démocratie pourrait faciliter la "sélection des politiciens". La notion technocratique suggérée dans cette perspective saperait effectivement l'aspect normatif de la politique, trait indispensable de nos démocraties.
M. Farrell a ensuite présenté les résultats récents dans son pays d'origine, l'Irlande, où des "assemblées de citoyens" ont été lancées avant des votes importants, comme le référendum sur l'avortement de 2018. Le résultat a été très positif, car l'Assemblée a canalisé les demandes populaires et contribué à mieux informer le public le jour du scrutin. M. Nannicini s'est à son tour félicité des possibilités offertes par l'administration en ligne; à la lumière de la spécialisation et de la bureaucratie croissante, la numérisation de la démocratie serait une promesse d'une plus grande transparence.
"La démocratie n'est pas tout", a averti le Président Pöttering dans sa déclaration finale. Le respect de la démocratie directe et, dans le contexte de l'Union européenne, la reconnaissance de procédures référendaires différentes selon les Etats membres, ne devraient jamais dégénérer en dictature de la majorité. L'histoire a montré, au fil du temps, comment l'abus des instruments de démocratie directe met en péril la protection des minorités. En résumé, la cyberdémocratie devrait être un complément et jamais un substitut de la démocratie représentative et de l'État libéral.

**Secrétariat AAD**
formermembers@europarl.europa.eu

*Hans-Gert Pöttering participant à la table ronde de l'IUE sur l'état de l'Union sur le thème " E-Démocratie vs démocratie représentative" ©IUE 2019*

# COOPÉRATION AVEC FP-AP

## 25 ANS DE FP AP : NOUS SOMMES L'EUROPE

**1 MARS 2019 PARIS**
Existe-t-il vraiment de bonnes raisons de se retirer de l'Union européenne, comme ont décidé de le faire les Britanniques au terme d'un vote historique? Un État démocratique a quitté nos rangs. Nul doute que cette blessure ne se refermera pas de sitôt. Nous en subissons tous les conséquences, pas seulement les Britanniques, et il nous appartient à tous retrouver une cohésion fondée sur un nouvel ordre, qui ne naîtra pas des armes ou de la violence, ni du populisme, du terrorisme et de la haine, mais d'un engagement personnel en faveur de la paix dans le monde! Ce sont les hommes qui font la guerre, mais aussi la paix. Et l'Europe, c'est l'affaire de tous!
Ces mêmes réflexions sont au cœur du rapport sur l'avenir de l'Europe présenté en 2018 par l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP). Rédigé par Walter Schwimmer, ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe, ce rapport dit en substance: plus jamais la guerre! Rappelons toutefois que, comme le souligne Jean-Pierre Audy, membre du conseil d'administration de l'AAD, les concepts d'Europe et d'Union européenne, si proches soient-ils, ne sauraient être confondus. Mais l'espoir de paix qui nous unit ignore les frontières!
La réflexion prospective de la FP-AP s'appuie sur l'expérience des 25 dernières années. Dans le discours prononcé à l'occasion de cet anniversaire, Uwe Holtz, président honoraire de l'organisation, a décrit en ces termes le quart de siècle écoulé: la FP-AP a pour mission de contribuer à la construction européenne et à une meilleure connaissance des institutions européennes. Elle affirme son attachement aux valeurs communes, à la démocratie authentique, aux droits de l'homme et au renforcement de la paix. Elle promeut le progrès économique et social, soutient le développement durable et le principe d'une mondialisation responsable et encourage la compréhension mutuelle et les liens d'amitié. L'élargissement de la FP-AP, qui compte aujourd'hui 23 associations membres, a été une véritable réussite!»
La connaissance historique constitue un rempart inébranlable contre le doute et le scepticisme.
Carole-Bureau-Bonnard,vice-présidente de l'assemblée nationale à Paris, a rendu un hommage appuyé aux convives: "Je suis ravie de vous avoir accueilli il y a peu à l'assemblée et d'avoir eu l'occasion de mieux connaître votre association: elle est le reflet d'élus toujours engagés pour l'Europe; votre expérience et vos travaux doivent être intégrés à notre réflexion commune sur cette Nouvelle Europe qui a besoin de pays qui se rassemblent, qui doit se prémunir contre le nationalisme ambiant et le repli sur soi et bien entendu proposer une Europe plus sociale et solidaire, économiquement forte face à la mondialisation et maintenant la paix sur son territoire."
Le moment est ainsi venu pour la FP-AP de se tourner vers l'avenir. Celle-ci souhaite accueillir dans ses rangs davantage de membres des pays d'Europe de l'est. Intelligence artificielle, numérisation, dangers de l'internet, cybercriminalité, robotisation, débris spatiaux, pollution plastique, hygiène et santé, manque d'emploi, changement climatique, migration et mouvements de réfugiés sont autant de problématiques qui appellent des réponses de notre part. Des réponses innovantes et créatives. Ce sont les hommes qui font la guerre, mais aussi la paix!

*De gauche à droite : Vice-présidente de l'Assemblée nationale Carole Bureau-Bonnard, Président du FP-AP Rune Ryden, membres du conseil d'administration de l'AAD Brigitte Langenhagen et Jean-Pierre Audy. @ 2019 FP-AP*

**Brigitte Langenhagen**
PPE, Allemagne (1990-2004)
brigitte-langenhagen-cux@t-online.de

# PHOTO-REPORTAGE

## VISITE DE L'AAD À ROUMANIE 3-5 JUIN

“ Pendant les sessions du matin au Parlement, nous avons eu un échange de vues très intéressant sur la politique étrangère de la Roumanie, les relations avec la Turquie et la Russie en particulier, mais aussi la position de la Roumanie concernant les problèmes du Moyen-Orient.

**Bob van den Bos**
ALDE, Pays-Bas

“ Constantin Mugur Isarescu, gouverneur de la banque nationale, nous a fait faire une visite intéressante de la Banque nationale, y compris quelques-unes des pièces qui avaient été utilisées et leur accès à l'or qui a toujours été bon. Nous avons ensuite eu une discussion avec lui, au cours de laquelle il a souligné que la Roumanie avait une longue histoire bancaire et qu'elle se préparait bien sûr à rejoindre l'euro.

**Robert Moreland**
PPE Royaume-Uni

## RENCONTRE D'ANCIENS DÉPUTÉS AU CANADA

Teresa Riera Madurell, membre du Conseil d'administration et Secrétaire de l'AAD, a représenté l'AAD à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ex-parlementaires les 2 et 3 juin 2019 à Ottawa. La réunion comprenait un service commémoratif en l'honneur des parlementaires canadiens décédés, organisé dans la nouvelle salle de l'édifice du Sénat du Canada, une réception et la remise du Prix pour services éminents par l'édifice Sir John A. MacDonald.
Lire le compte-rendu complet de la visite dans le prochain Bulletin.

# DÉPÊCHES

## ACTIVITÉS

### 29 septembre - 4 octobre

**Visite en Géorgie**
L'inscription pour la visite est ouverte. Plus de détails sur le voyage seront envoyés par courriel aux.

### 3 - 5 novembre

**Visite en Finlande**
Les détails du voyage seront envoyés par courriel aux membres.

### 10 décembre

**Visite à la Maison de l'histoire européenne**
De 15h à 17h
**Dîner annuel de l'AAD**
De 18h30 à 19h30 au Restaurant du Parlement européen, Bruxelles.

### 11 décembre

**Séminaire annuel de l'AAD**
A 10 h, suivi par le get-together annuel à 13h au Parlement européen, Bruxelles.

## NOUVELLES PUBLICATIONS

David Hallam, a récemment publié son deuxième livre "Taking on the men - the first women parliamentary candidates 1918". La première élection générale qui a suivi l'obtention du droit de vote par les femmes britanniques en 1918 était presque entièrement masculine. Elle a eu lieu immédiatement après l'Armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Alors qu'il ne restait que quelques jours avant la dissolution de l'ancien Parlement, la législation a été adoptée à la hâte, ce qui a également permis aux femmes candidates de se présenter. Les femmes se sont empressées d'être mises en candidature, mais seulement 17 d'entre elles ont pu faire inscrire leur nom sur un bulletin de vote. Toutes les forces de la tradition et d'un conservatisme rigide se sont liguées contre elles pour que les femmes candidates échouent.

La Grande-Bretagne a décidé de quitter l'Union européenne. Cela signifie que les Britanniques quitteront également le marché intérieur européen, dans la création duquel ils ont joué un rôle déterminant. En tant que membre du Parlement européen, Karl von Wogau a battu avec des amis britanniques pour atteindre cet objectif. Le marché intérieur est aujourd'hui l'une des réalisations les plus incontestées de l'Union européenne. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne a fait marche arrière sur ce projet réussi. Karl von Wogau partage son point de vue sur le départ de la Grande-Bretagne du marché unique et sur la manière dont le marché unique a vu le jour. Ce livre est également un rapport très personnel sur la vie des députés européens entre le Parlement européen et les circonscriptions et les amitiés qui se sont développées au-delà des frontières.

# CRITIQUE DU LIVRE

## "Il Parlamento europeo" de Andrea Manzella publié par Luiss Press, 2019. 12,00 EUR

Paru à la veille des élections européennes de mai, ce texte est l'œuvre de deux professeurs de droit constitutionnel à l'université LUISS de Rome, Andrea Manzella, ancien membre du conseil d'administration de l'AAD, et Nicola Lupo. Il a immédiatement été décrit dans la presse comme "un plaidoyer de poche pour l'Utopie européenne".
En réalité, ses 138 pages écrites avec simplicité et clarté, enrichies d'une bibliographie de 28 pages rendant compte de presque toute la littérature scientifique parue à travers l'Union européenne, présentent une vue d'ensemble concise mais exhaustive du rôle et du fonctionnement du Parlement européen. Ce livre ne contient aucune "rhétorique" europhile. Au contraire, les auteurs ne passent nullement sous silence ce qui fait encore défaut à la démocratie parlementaire de l'Union. Leur rejet des tendances au démantèlement de l'Union reste néanmoins clairement perceptible. Cet engagement ressort des mots par lesquels ils concluent leur ouvrage. Au fond, même "l'Internationale souverainiste" ne souhaite pas la rupture de l'Union sur son front extérieur. En effet: contre une politique commerciale hostile; contre une dérive irresponsable en matière d'environnement; contre les menaces terroristes; contre les crises aux frontières; contre la contagion des retraits et des séparatismes (du Brexit à la Catalogne); contre tout cela, il n'y a jusqu'à présent aucune fissure dans le bloc des États membres. Il n'y a pas non plus de désaccord sur la politique de stricte conformité avec les règles budgétaires qui ont été décidées en commun, à l'exception des controverses récurrentes sur des cas particuliers tels que l'Italie. Le véritable danger est la disparition de la "dimension constitutionnelle" de l'Union, c'est-à-dire un retour aux chimères souverainistes du passé qui entraînerait l'abandon des valeurs européennes communes: de l'état de droit au principe d'égalité, de la dignité "inviolable" même pour les plus fragiles au «respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités". Le Parlement européen est un des garants essentiels de cette dimension constitutionnelle. C'est pourquoi il est crucial que cet hémicycle voie dominer les forces qui refusent de perdre l'âme même de l'Europe.

**Enrique Baron Crespo**
S&D, Espagne (1986-2009)

# NOUVEAUX MEMBRES

***Felice CONTU***
(Italie 1989-1994, PPE)

Felice Contu a été membre du Parlement européen de 1989 à 1994. Au cours de son mandat au Parlement européen, il a été membre de la délégation pour les relations avec les pays d'Asie du Sud et de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale.

# NOUVEAUX MEMBRES

***Béatrice PATRIE***
(France 1999-2009, SND)

Béatrice Patrie a été membre du Parlement européen de 1999 à 2009. Au cours de son mandat au Parlement européen, il a été membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs et président de la délégation pour les relations avec les pays du Machrek.

***Marek SIWIEC***
*(Pologne* 2004-2014, PPE)

Marek Siwiec a été membre du Parlement européen de 2004 à 2014. Au cours de son mandat au Parlement européen, il a été président de la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Ukraine. Il a également été membre de la commission des affaires étrangères et membre de la délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest.

***Evangelia TZAMPAZI***
*(Grèce* 2004-2009 SND)

Evangelia Tzampazi a été membre du Parlement européen de 2004 à 2009. Au cours de son mandat au Parlement européen, elle a été membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et membre de la délégation de la commission parlementaire mixte UE-Bulgarie et de la délégation pour les relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

***Terence WYNN***
(Royaume-Uni 1989-2006, SND)

Terence Wynn a été membre du Parlement européen de 1999 à 2009. Au cours de son mandat au Parlement européen, il a été vice-président du contrôle budgétaire, vice-président de la commission temporaire sur les défis politiques et les moyens budgétaires de l'Union élargie 2007-2013. Il a également été vice-président de la délégation pour les relations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande et président de la commission des budgets.

# ÉLECTIONS AAD DU 4 AVRIL 2019

## NOUVEAUX MEMBRES - CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Hans-Gert PÖTTERING*

*Jan-Willem BERTENS*

*Teresa RIERA MADURELL*

*Edward McMILLAN-SCOTT*

*Jean-Pierre AUDY*

*Lord Richard BALFE*

*Brigitte LANGENHAGEN*

*Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ*

*Zofija MAZEJ KUKOVIC*

*Manuel PORTO*

## NOUVEAU CONSEIL DE L'AAD

Président : Hans-Gert PÖTTERING
Vice-président : Jan-Willem BERTENS
Secrétaire : Teresa RIERA MADURELL
Trésorier : Edward McMILLAN-SCOTT

### LISTE DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Comité de rédaction du Bulletin AAD**: M. Audy, Mme Langenhagen, M. McMillan-Scott, M. Porto, Mme Riera Madurell.
- **EP à Campus** : Lord Balfe - Relations avec la commission des budgets, DG Finances : M. McMillan-Scott.
- **Dîner-débat :** M. Bertens, M. Porto
- **Délégués au Bureau de l'Association européenne des anciens membres :** M. Audy et Mme Langenhagen (vice-présidente du FP-AP). Si nécessaire, M. Audy sera remplacé par M. Bertens et Mme Langenhagen par Lord Balfe.
- **Délégués à l'Assemblée générale annuelle, séminaires et colloques de l'FP-AF** : M. Audy, Mme Langenhagen et M. Bertens. Outre les déléguées AAD ou leurs suppléantes et en accord avec le FP-AP, d'autres membres du Comité AAD peuvent participer aux séminaires ou colloques annuels à leurs frais.
- **Relations avec les associations d'anciens membres hors Europe :** Lord Balfe.
- **Relations avec les groupes de réflexion, les instituts de politiques, les fondations :** Mme Langenhagen, M. Porto et Mme Riera Madurell.
- **Archives :** M. Porto
- **Communication AAD :** Mme Kukovic
- **Groupe de travail sur le soutien à la démocratie et l'observation des élections :** M. Bertens, M. Martinez Martinez, Mme Langenhagen (Présidente), M. McMillan-Scott et Mme De Keyser (membre AAD à titre consultatif).
- **Relations avec la Maison de l'histoire européenne :** M. Martínez Martínez Martínez
- **Relations avec l'Institut universitaire européen (IUE) :** Mme Baldi (membre AAD à titre consultatif)

# EN MÉMOIRE

† 27 Mai 2019
Eduardo PUNSET I CASALS
ALDE (1989-1994)

Il a été membre espagnol du Parlement européen de 1987 à 1994.
Au cours de son mandat parlementaire, il a été vice-président du Groupe libéral et réformiste démocratique.

Au niveau national, il a représenté l'Union de Centro Democratico.

† 17 Mai 2019
Richie RYAN
PPE (1979-1986)

Il a été membre irlandais du Parlement européen de 1979 à 1986.
Au cours de son mandat parlementaire, il a été questeur du Parlement européen. Il a été membre du groupe du Parti populaire européen.

Au niveau national, il a représenté le Fine Gael.

† 12 Avril 2019
Christof TANNERT
PPE (1994-1999)

Il a été membre allemand du Parlement européen de 1994 à 1999. Au cours de son mandat parlementaire, il a été membre du groupe du Parti socialiste européen.

Au niveau national, il représentait le Partei des Demokratischen Sozialismus.